



CTB



RAPPORT DES RESULTATS 2013

PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE INTEGRE DES COMMUNES RURALES D'IKNIOUN ET AIT EL FERSI



ACRONYMES.....	4
1 APERÇU DE L'INTERVENTION.....	5
1.1 FICHE D'INTERVENTION.....	5
1.2 EXECUTION BUDGETAIRE.....	6
1.3 AUTOEVALUATION DE LA PERFORMANCE.....	6
1.3.1 <i>Pertinence</i>	6
1.3.2 <i>Efficacité</i>	6
1.3.3 <i>Efficiéce</i>	6
1.3.4 <i>Durabilité potentielle</i>	7
1.4 CONCLUSIONS.....	7
1.4.1 <i>Pour les COPILs</i> :.....	7
1.4.2 <i>Pour les CTSs</i>	8
1.4.3 <i>Pour le Projet</i>	8
2 MONITORING DES RESULTATS.....	10
2.1 ÉVOLUTION DU CONTEXTE.....	10
2.1.1 <i>Contexte général</i>	10
2.1.2 <i>Contexte institutionnel</i>	12
2.1.3 <i>Contexte genre</i>	13
2.1.4 <i>Contexte de gestion : modalités d'exécution</i>	14
2.1.5 <i>Contexte HARMO</i>	14
2.2 PERFORMANCE DE L'OUTCOME.....	15
2.2.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	15
2.2.2 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	15
2.2.3 <i>Impact potentiel</i>	16
2.3 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 1.....	17
2.3.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	17
2.3.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	17
2.3.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	17
2.4 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 2.....	20
2.4.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	20
2.4.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	20
2.4.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	20
2.5 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 3.....	23
2.5.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	23
2.5.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	23
2.5.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	23
2.6 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 4.....	26
2.6.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	26
2.6.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	26
2.6.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	26
2.7 THEMES TRANSVERSAUX.....	29
2.7.1 <i>Genre</i>	29
2.7.2 <i>Environnement</i>	32

2.7.3	<i>Autre</i>	32
2.8	GESTION DES RISQUES.....	33
3	PILOTAGE ET APPRENTISSAGE.....	38
3.1	REORIENTATIONS STRATEGIQUES	38
3.2	RECOMMANDATIONS.....	38
3.3	ENSEIGNEMENTS TIRES.....	38
4	ANNEXES.....	40
4.1	CRITERES DE QUALITE.....	40
4.2	DECISIONS PRISES PAR LE COMITE DE PILOTAGE ET SUIVI.....	44
4.3	CADRE LOGIQUE MIS A JOUR	48
4.4	APERÇU DES MORE RESULTS	48
4.5	RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M) »	49

Acronymes

ANOC	Association Nationale des Ovins et Caprins
AGR	Activités Génératrices de revenu
CGC	Convention Générale de Coopération
CTB	Coopération Technique Belge, Agence belge de développement
CMV	Centre Agricole de Mise en Valeur
CCA	Cellule de Coordination et d'Appui
ORMVAO	Office Régional de Mise en Valeur Agricole d'Ouarzazate
CTS	Comité Technique de Suivi
COFIL	Comité de pilotage
CMMB	Lors de la Commission Mixte Maroc Belgique
CR	Commune Rurale
M&E	Monitoring et évaluation
PIC	Programme Indicatif de Coopération
PMV	Plan Maroc Vert
CR	Commune Rurale
DRA	Direction Régionale d'Agriculture
PMH	Petite et Moyenne Hydraulique
PDAI IKAF	Projet de Développement Agricole Intégré des CR d'lknioun et Ait El Fersi
SAU	Superficie Agricole Utilisée
SIDATTES	Salon International des Dattes
SIAM	Salon International d'Agriculture de Meknès
GAG	Goute à Goute
PAF	Projet Arboriculture Fruitière
MIP	Micro Projet
SVOP	Service de Vulgarisation et Organisation Professionnelle

1 Aperçu de l'intervention

1.1 Fiche d'intervention

Intitulé de l'intervention	Projet de Développement Agricole Intégré des Communes Rurales d'Iknioun et Ait El Fersi
Code de l'intervention	MOR0903711
Localisation	Communes Rurales d'Iknioun et Ait El Fersi
Budget total	3 007 866 €
Institution partenaire	ORMVAO
Date de début de la Convention spécifique	23 novembre 2009
Date de démarrage de l'intervention/ Comité de pilotage d'ouverture	1^{er} Comité de Pilotage le 17 mai 2010
Date prévue de fin d'exécution	juin 2015
Date de fin de la Convention spécifique	22 novembre 2014
Groupes cibles	Les populations des communes rurales de Iknioun et Ait El Fersi, les Services techniques de l'Etat et les partenaires de la société civile
Impact¹	Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations locales dans le cadre de la politique nationale de promotion du secteur agricole
Outcome	Une dynamique de gestion durable des ressources hydrique et des potentialités agricoles est mise en œuvre avec les populations locales (homme-femme)
Outputs	Les capacités des organisations publiques et de la société civile sont renforcées
	Augmenter l'efficacité des ressources en eau mobilisées dans les deux communes
	Les filières agricoles sont améliorées, diversifiées et valorisées
	Améliorer la conduite des troupeaux
Année couverte par le rapport	2013

¹ L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté

1.2 Exécution budgétaire

	Budget	Dépenses		Solde	Taux de déboursement à la fin de l'année 2013
		Années précédentes	Année couverte par le rapport (2013)		
Total	2.414.663,00	2012 : 550.857,90	504.940,55	1.358.864,55	49%
Output 1	383.246,00	2012 : 172.574,96	69.925,47	140.745,57	63%
Output 2	1.265.165,00	2012 : 228.150,86	230.554,02	806.460,12	36%
Output 3	390.283,00	2012 : 119.715,44	110.131,08	160.436,48	59%
Output 4	375.969,00	2012 : 30.416,64	94.329,98	251.222,38	33%

1.3 Autoévaluation de la performance

1.3.1 Pertinence

	Performance
Pertinence	B

Les objectifs du Projet sont pertinents, le PDAI IKAF a apporté un soutien considérable aux communes d'Iknioun et d'Ait El Fersi pour l'amélioration des conditions de vie de la population de ces deux CR, et notamment pour améliorer les conditions de la femme rurale et la gestion rationnelle des ressources naturelles existantes (essentiellement les ressources hydriques). Les quatre résultats sont pertinents car ils épousent la stratégie de l'Etat et des paysans, basée essentiellement sur l'économie de l'eau, la gestion des espaces et la diversification des cultures.

1.3.2 Efficacité

	Performance
Efficacité	B

Toutes les réalisations du PDAI IKAF au niveau du terrain sont incluses dans l'objectif spécifique reformulé par la ligne de base. A cet effet, l'efficacité des actions entamées est considérable, notamment au niveau de l'amélioration de la gestion rationnelle des eaux d'irrigation, la recharge des nappes par la construction des digues, l'équité genre, l'encadrement et l'accompagnement des associations locales. Des opérations de traitements phytosanitaires et les actions prophylactiques de cheptels transhumants ont contribué à l'amélioration de la production végétale et animale.

1.3.3 Efficience

	Performance
Efficience	A

L'efficience du PDAI IKAF est correcte. En effet, les moyens humains et matériels mis à la disposition du projet constituent un atout considérable ayant aidé à l'atteinte des objectifs. Les délais sont, en général, bien respectés au niveau des résultats car le projet

a atteint en décembre 2013 des taux d'engagement importants, à savoir 98,13% pour le résultat 1, 95,68% pour le résultat 2, 96,50% pour le résultat 3 et 99,81% pour le résultat 4. En outre, les bénéficiaires du projet ont exprimé leur satisfaction quant aux résultats obtenus, notamment concernant les aménagements hydro-agricoles, les sessions de formation et d'encadrement et les visites d'échange.

1.3.4 Durabilité potentielle

	Performance
Durabilité potentielle	A

En matière d'aménagements hydro-agricole, le projet a certainement contribué à l'amélioration de l'efficacité du réseau et l'instauration d'une discipline de gestion collective qui se traduiront par la durabilité des investissements et infrastructures. Il a, de ce fait, augmenté les chances de pérennisation et de mobilisation des eaux d'irrigation. Par ailleurs, le projet a contribué aussi à une extension relative des superficies agricoles et par conséquent l'augmentation des productions agricoles.

Concernant le développement agricole et le soutien des AGR, le projet est à l'origine de développement d'initiatives locales en termes de recherche de financement de petits projets concernant notamment l'extension du safran (INDH, ORMVAO...), l'élevage collectif des ovins D'man et les prestations de services en matière d'entretien des plantations.

Dans le même sens, les bénéficiaires ont manifesté à maintes reprises leurs soucis de pérennisation des actions du projet.

1.4 Conclusions

Le PDAI est un projet de proximité basé sur une démarche participative sensible au genre avec la prise en considération des aspects environnementaux. Le Projet a bénéficié de moyens humains et matériels importants, d'un personnel compétent et engagé, d'une bonne organisation et d'une bonne intégration institutionnelle à l'ORMVAO.

Cependant plusieurs recommandations sont à signaler pour garantir un déroulement des activités dans les meilleurs délais et conditions favorables. L'équipe du projet a apprécié et compris les recommandations soulevées par la mission de l'évaluation à mi-parcours conduite en 2013 et les suggestions d'améliorations proposées par les instances de gouvernance de la prestation.

En effet, l'équipe du projet est appelé à la mise en œuvre de ces recommandations, en vue de redresser l'ensemble des petites lacunes constatées, en cheminant vers le mieux.

1.4.1 Pour les COPILs :

L'équipe du projet a préconisé d'organiser les réunions des comités de pilotage chaque trois mois, pour pouvoir mieux programmer, planifier et discuter des activités du projet, en présence des acteurs locaux et des autorités locales. D'autres réflexions ont porté aussi sur le choix des membres et leur assiduité, les missions actuelles du COPIL, la nécessité pour qu'elles soient plus précises et plus concentrées sur l'essentiel, sur l'utilité de l'évolution des missions de cette instance avec une plus grande attention au développement et moins au contrôle. Certaines compétences du COPIL devraient être transférées au CTS. Les bénéficiaires doivent être mieux représentés, la langue utilisée ne doit exclure aucun membre. Le COPIL devrait s'occuper plus des services fournis par le siège de l'ORMVAO dont les services devraient être précisés. En outre, l'établissement du procès-verbal de la réunion du COPIL doit être signé au plus tard un mois après.

1.4.2 Pour les CTSs

La tenue des réunions du comité technique de suivi chaque mois a été conseillée pour mieux discuter de l'ensemble des activités et de l'avancement du projet en présence des bénéficiaires, des autorités locales et les différents partenaires. Aussi, les personnalités qui appartiennent au COPIL ne devraient pas participer au CTS, qui devrait être remplacé dans chaque commune par un Comité de Mise en Œuvre auquel participeraient des représentant(e)s des institutions et de la société civile. Enfin, la diffusion du compte-rendu de la réunion à l'ensemble des intervenants est obligatoire.

1.4.3 Pour le Projet

Le Projet devrait exploiter et mettre à jour l'étude globale sur la situation des ressources en eau, avant d'engager des actions de recharge de la nappe ou autres. Les aménagements hydro-agricoles doivent être guidés par des normes de coûts, de même qu'ils doivent faire l'objet, -au préalable-, d'une convention avec les usagers, tout comme ils ne devraient plus constituer la priorité d'intervention qui devrait cibler aujourd'hui les pompages individuels. En outre, les réalisations comme le goutte-à-goutte en faveur de groupements d'irrigants devraient mieux être suivies et leur rentabilisation mieux assurée. Dans le même ordre d'idée, le Projet pourrait favoriser la création d'amicales d'émigrés désirant investir en agriculture. D'autres priorités portent sur l'organisation et la structuration des organismes qui gèrent les aménagements hydrauliques, la diffusion des informations et la vulgarisation.

Pour ce qui est de la santé animale et des traitements phytosanitaires pour les fruitiers, le Projet fera connaître le coût et la valeur marchande des services et produits qu'il fournit, améliorera sa coopération avec les conseils communaux, adoptera une nouvelle approche à l'égard du suivi-évaluation.

Pour un meilleur encadrement des bénéficiaires et un suivi assidu de la chose apprise, l'équipe de moniteurs/monitrice devrait être renforcée par un binôme supplémentaire d'agents à recruter de même profil (avec un arrangement interne pour en renforcer l'efficacité : moniteur actuel + monitrice recrutée et monitrice actuelle + moniteur recruté), Le renforcement des capacités de ces animateurs/animatrice dans le domaine de l'égalité des genres permettrait de garantir une meilleure prise en compte des préoccupations de genre.

L'efficacité de la Rédaction d'une Charte locale de gestion de l'eau souterraine doit être appuyée. Les actions en matière de recharge de la nappe n'ont pas encore été suffisamment engagées ; la construction de diguettes en amont des captages des sources ou des nappes devrait être complétée par des interventions simples en matière de lutte antiérosive et de ralentissement du ruissellement actuel et non maîtrisé des eaux superficielles après la fonte des neiges. Il est donc encore temps de réorienter certaines des actions prévues en ce sens.

Les femmes bénéficiaires d'activités (autres qu'AGR et voyages d'échanges) doivent être quantifiées ou leur nombre relativisé par rapport aux bénéficiaires totaux ; cette recommandation doit être perçue à sa réelle portée dans les deux communes où leur importance comme chef d'exploitation est notoire (selon les entretiens de la mission et les rares données statistiques officielles du recensement de 2004).

Les aménagements de séguia et khetaras devraient céder la priorité aux pompages. Le gouvernement marocain vient de lancer une action de subvention de pompages à l'énergie solaire. Le Projet doit d'abord étudier l'opportunité et l'adaptabilité de cette technique aux conditions socio-économiques des deux communes avant de la promouvoir et de la diffuser. Le pompage solaire peut constituer une réelle opportunité pour les deux communes ; une installation est programmée sur un puits de l'un des douars de la CR d'Ait El Fersi.

Les investissements importants consentis dans le cadre de la goutte à goutte doivent être rentabilisés. Le Projet doit aider les bénéficiaires non seulement à mieux tirer profit du système de goutte à goutte mais aussi à mieux entretenir le système.

L'introduction du Safran a trouvé un réel engouement auprès des personnes qui l'ont expérimentée. L'intervention du projet devrait maintenant se limiter aux analyses de laboratoire, à la facilitation de l'approvisionnement en bulbes, et à l'insertion des nouveaux producteurs dans la filière safran qui existe maintenant.

Il faudrait faire une place aux femmes et aux jeunes. Il serait souhaitable d'envisager un programme safran destiné aux femmes et jeunes filles qui pourraient obtenir de petites parcelles à cultiver. Les jeunes pourraient aussi être encouragés à cultiver le safran et à s'insérer dans son conditionnement et sa commercialisation.

Le renforcement de l'organisation des éleveurs est une nécessité. Les deux associations existantes doivent être organisées et structurées et leur personnel dirigeant formé.

La conception du développement de l'élevage à Iknioun et Ait El Fersi doit s'affranchir des contraintes de protection du couvert végétal tout en se plaçant dans la perspective du développement durable de l'élevage transhumant. Si le surpâturage n'est pas bon pour la végétation et les animaux, l'absence de pâturage peut l'être autant.

De plus, l'ORMVAO devrait adapter son système de suivi-évaluation pour le rendre plus participatif et plus concret et demander aux Subdivisions de le prendre en charge sur leur territoire, l'ORMVAO au niveau central devrait concevoir et mettre en œuvre la centralisation et la diffusion des résultats du suivi-évaluation.

Une préoccupation plus importante devrait être accordée aux bénéficiaires des actions dont le profil devrait être mieux précisé avant les interventions et après celles-ci.

Les interventions de l'ORMVAO méritent un meilleur suivi afin qu'elles soient mieux rentabilisées ou qu'elles créent des valeurs ajoutées aux bénéficiaires.

L'ORMVAO devrait se doter d'une politique de coopération avec les associations locales pour lesquelles une petite unité devrait être créée au sein de l'Office ;

Dans ses activités l'ORMVAO devrait accorder une certaine priorité aux projets sur n financement extérieur ;

Le concept de gestion axée sur les résultats devrait être le slogan de toutes actions mises en œuvre à l'avenir par l'Office.

Fonctionnaire exécution nationale ²	Fonctionnaire exécution CTB ³
Abdelmajid MERKOUSSE ABDELMAJID MERKOUSSE OFFICE REGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DE OUARZAZATE	Abderrahman BOUNIT Abderrahman BOUNIT Responsable Administratif et Financier MOR 0903711 PDAI IKAF CTB MAROC

2 Monitoring des résultats

2.1 Évolution du contexte

2.1.1 Contexte général

Le projet s'inscrit dans la nouvelle stratégie Plan Maroc Vert « PMV ». Plus particulièrement, le projet s'aligne aux objectifs du pilier 2 qui visent à développer une approche orientée vers la lutte contre la pauvreté à travers l'augmentation significative du revenu des exploitations agricoles les plus vulnérables, notamment dans les zones marginales et fragiles situées en montagne, oasis et bour défavorable tout en accordant une grande importance aux produits du terroir.

Ceci se réalisera à travers des investissements pour la mise en œuvre de projets d'agrégation sociale des acteurs défavorisés autour de programmes de reconversion vers des filières plus adaptées et plus rentables, assortis de mesures d'intensification, de valorisation et de renforcement de capacité.

Lors de la Commission Mixte Maroc-Belge –CMMB- du 19 décembre 2005 tenue à Bruxelles, et conformément à l'article 4 de la Convention Générale de Coopération «CGC» signée le 26 juin 2002, un programme indicatif de coopération (PIC) d'une durée de 4 ans (2006-2009) a été adopté. Le PIC a retenu parmi les secteurs d'intervention, l'appui aux efforts du gouvernement marocain dans le secteur agricole et surtout dans la région Souss-Massa-Draâ. Dans ce sens, la partie marocaine a formulé une demande à la Coopération Belge pour financer une prestation de partenariat liée au « Projet de Développement Agricole Intégré des communes rurales d'Iknioun et Ait el Fersi ». Pour ce faire, une convention spécifique est signée entre les deux royaumes le 23 novembre 2009, pour une durée de 5 ans.

Le choix de la zone du projet est dicté par plusieurs facteurs à savoir (i) son taux de pauvreté (ii) sa situation à l'est des deux vallées, Dadès et Todgha, ayant bénéficiées de projets importants (projet PMH Dadès et PAF Todgha).

La commune rurale d'Iknioun comprend 48 Douars principaux. Elle dépend du Caïdat de Iknioun, du Cercle de Boumalne-Dadès et de la Province de Tinghir.

Elle compte 1 645 foyers pour une population totale de 15 738 personnes² ; le taux d'accroissement de la population est de 1,4%. Le nombre de femmes s'élève ici à 10 563 soit 52% de la population.

La SAT est de 132 930 ha mais la SAU n'est que de 1 500 ha. Les sols sont argilo-limoneux (90%) et argilo-sablonneux (10%). On estime le nombre de puits et points d'eau à 122 dont 68 équipés de motopompes. Iknioun est située à des altitudes supérieures à 1700 m et sa partie sud présente des reliefs montagneux accidentés. Elle est en grande partie occupée par des steppes d'armoise couvrant les terrains en pente relativement faible qui résultent de l'érosion du substrat géologique ancien aux reliefs accidentés. Son climat est, selon les altitudes, semi-aride à aride, à hiver froid à frais, avec une pluviométrie annuelle moyenne entre 150 et 220 mm. Ses productions sont les céréales, la luzerne, les produits maraîchers, l'élevage de petits ruminants sédentaires et transhumants, les fruits (pommes et amandes).

La commune rurale d'Ait El Fersi comprend 8 Douars, elle dépend du Caïdat de Taghzoute, du Cercle de Tinghir et de la Province de Tinghir. Il est dénombré 659 foyers, la population totale est 4 557 personnes dont 2 428 femmes, la taille des ménages est de 6,9 personnes et le taux d'accroissement de la population est de 1,1%. Les ressources

² Selon le RGPH de 2004

en eau comptent : 2 Oueds (Oued Ichem et Oued Rig (eaux de crues)), 6 sources, 6 khettaras, 450 stations de pompage individuelles et 4 stations collectives pour l'eau potable. La SAT est de 34 500 ha, la SAU de 1 092 ha, les parcours de 12 000 ha et les terres incultes 19 728 ha. La commune est située à une altitude moins élevée (dans l'ensemble entre 1 200 et 1 700 mètres), son climat est plus chaud et aride, sa pluviométrie plus faible. La végétation dans ses parties les plus basses inclut des faciès de type saharien avec présence d'*acacia raddiana*. Ses productions agricoles sont les céréales, les légumineuses, la luzerne et le maraîchage. Les plantations fruitières comprennent : 2 200 oliviers (13 kg/pied), 3 500 amandiers (11 kg/pied), 5 000 palmiers-dattiers (25 kg par pied de 2 variétés différentes dont la Boufeggous). L'élevage de petits ruminants est conduit en semi-extensif dans les piémonts des alentours des douars.

Concernant les grandes caractéristiques des deux zones, notons que la quasi-totalité des terroirs communaux est exploitée par un élevage peu intensif, essentiellement par pâturage mais également par la coupe d'alfa pour l'affouragement du cheptel. Moins de 1% de la superficie de la zone fait l'objet d'une mise en valeur agricole. Cela est dû aux faibles disponibilités en eau d'irrigation dans cette zone où la culture pluviale (le bour) est quasi-inexistante.

Les points saillants à prendre en considération sont :

- l'importance relative des productions animales et végétales dans le revenu agricole des familles des deux communes, avec une prépondérance de l'élevage à Iknouin et celle des productions végétales à Ait El Fersi.
- La diminution, entre 2001 et 2008, de l'importance de l'élevage à Iknouin.
- La diminution considérable des revenus agricoles par habitant (encore plus à Iknouin qu'à Ait El Fersi), sous l'effet combiné de la réduction des productions agricoles et de la croissance démographique.

Les bénéficiaires du projet sont les populations, hommes et femmes, des communes rurales d'Iknouin et Ait El Fersi. Le tableau suivant donne la répartition de la population par sexe selon les communes.

CR	hommes	%	femmes	%	Total
Iknouin	7 688	48,8	8 050	51,2	15 738
Ait El Fersi	2 044	44,9	2 513	55,1	4 557
Total	9 732	48%	10 563	52%	20 295

La mise en œuvre du Plan Maroc Vert s'est accompagnée d'une série importante de réformes institutionnelles :

Le Conseil Agricole

La nouvelle stratégie de « Conseil agricole » s'articule autour de 3 axes :

- Le développement du conseil agricole privé, en le dotant d'un cadre légal approprié, et le subventionnement dégressif des prestations de conseil agricole sous certaines conditions ;
- La redynamisation des services de l'Etat à travers la modernisation des structures de proximité, la restructuration du réseau autour de 16 Centres Régionaux, le renforcement et formation des effectifs de conseillers et la mise en place de nouveaux outils modernes de communication et de gestion des connaissances
- La responsabilisation des instances représentatives des agriculteurs (chambres d'Agriculture et interprofessions) à travers un engagement contractuel sur une feuille de route et le renforcement de la coordination globale du dispositif

La Directrice a été nommée en 2013. Les autres structures seront mises en place à partir de janvier 2014. Les 122 Centres de Travaux qui sont autant d'établissements publics autonomes seraient ainsi remplacés par le seul ONCA. La structure de l'ONCA est censé apporter un appui au projet en matière de conseil agricole.

Agence de Développement Agricole

Suite à l'évaluation des projets conduits par le MAPM dans le cadre du PMV, notamment les projets pilier II, des changements importants ont survenu courant l'année en cours. Il s'agit notamment des préalables et conditions pour la mise en œuvre des projets pilier II.

2.1.2 Contexte institutionnel

Sur le Plan Environnemental :

La décision prise par le dernier gouvernement d'ériger l'ex Département de l'Environnement (DE) en Ministère délégué chargée de l'Environnement constitue un signal très fort sur la volonté politique en matière d'environnement.

Selon la déclaration de Mme la Ministre, les priorités de son département sont axées sur :

- le renforcement du cadre réglementaire et l'intégration de l'aspect environnemental au niveau de l'ensemble des politiques, programmes et projets
- le renforcement du contrôle
- le changement climatique
- l'initiation de l'économie verte et la gestion des déchets solides
- le renforcement de la recherche et du développement

La nouvelle loi-cadre portant sur la Charte Nationale de l'Environnement et du Développement Durable (CNEDD) constitue une très grande avancée en matière de renforcement des mesures, notamment d'ordre législatif, réglementaire et institutionnel. Ce projet de loi-cadre trace une feuille de route pour répondre aux exigences de protection de l'environnement et du développement durable. Il vient, entre autres, combler les lacunes juridiques en matière de droit de l'environnement, actualiser des textes environnementaux anciens et harmoniser le cadre national en vigueur avec les conventions internationales signées par le Maroc.

De nouveaux principes et concepts sont ainsi, consacrés dans le corpus juridique national notamment le développement durable, l'évaluation environnementale stratégique et la responsabilité environnementale. Cette loi cadre définit clairement les responsabilités et les obligations à observer par toutes les parties.

En termes de priorités, le ministère compte activer, à court terme, la mission du contrôle et l'application des lois environnementales, selon une vision intégrée notamment le renforcement des capacités des contrôleurs (police) de l'environnement qui vont atteindre le nombre de 100 agents assermentés courant 2014.

Ces changements profonds du contexte environnemental, imposent leur prise en compte par l'ensemble des projets du portefeuille de la CTB – Maroc. Une mise à niveau environnementale est nécessaire selon l'état d'avancement des projets.

Le partenaire de mise en œuvre

L'ORMVAO, partenaire principal de mise en œuvre, a été créé par décret Royal n°829.66 du 22 novembre 1966, modifié par Dahir portant Loi n°1-74.388 du 2 septembre 1975. L'office est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière ; il est placé sous la tutelle technique du MAPM et sous la tutelle financière du MEF.

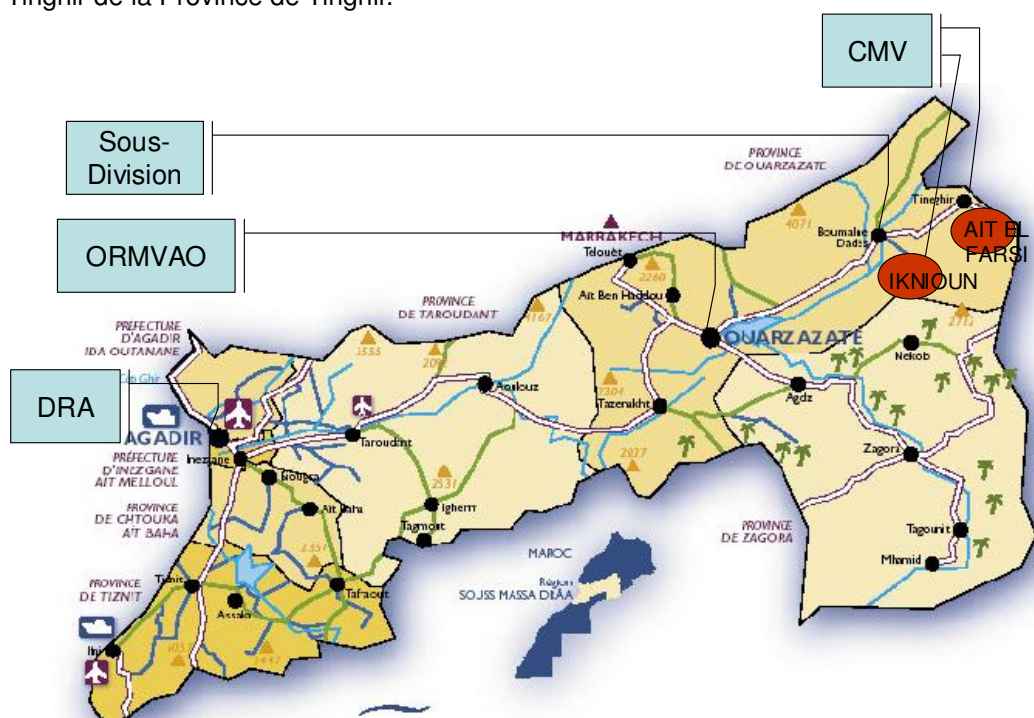
Il a pour mission : i) l'aménagement et l'équipement hydro-agricoles, ii) l'intensification et

la diversification des filières agricoles, iii) l'encadrement du secteur de l'agriculture, iv) le développement des productions animales et végétales, v) la promotion des activités féminines, vi) la conservation de la biodiversité et la préservation de l'environnement. (Cf. Annexe n°3.2 du présent rapport : Données sur l'ORMVA).

L'ORMVAO est l'institution maître d'Œuvre du Projet et, selon la CS, l'entité responsable de l'exécution du Projet ; la CTB étant le Maître d'Ouvrage et coordonnateur des engagements sur fonds de projet.

Le Chef de la Subdivision de l'Office à Boumalne-Dadès est le Responsable du Projet.

La zone ciblée par le projet relève administrativement des communes rurales (CR) d'Iknioun et d'Ait El Fersi, relevant respectivement des cercles de Boumalne-Dadès et Tinghir de la Province de Tinghir.



2.1.3 Contexte genre

L'engagement du Maroc en matière d'égalité s'est consolidé par l'adoption de la nouvelle constitution en 2011 qui a consacré la parité. L'année 2013 a été marquée par la mise en place du comité en charge de la préparation du projet de lois relatif à la création de la Haute Instance de la Parité, l'adoption par le Conseil du gouvernement du Plan Gouvernemental de l'Égalité (PGE-IKRAM le 6 juin 2013 qui remplace l'Agenda gouvernemental pour l'égalité 2011-2015 (AGE) adopté en 2011. Le PGE "IKRAM", décliné en 8 secteurs, 24 objectifs et 157 mesures, ambitionne d'instituer les principes de la parité et de jeter les jalons de l'égalité homme-femme, à travers le renforcement de la convergence des programmes et des initiatives visant à associer les femmes aux politiques publiques et aux programmes de développement.

Un comité ministériel chargé de la mise en place du PGE est institué et veille sur le suivi de la mise en œuvre du plan et de garantir la coordination de ses initiatives visant à promouvoir la condition de la femme et à renforcer la concertation avec les différentes sensibilités de la société civile.

Ce programme, qui bénéficie d'un appui financier de l'Union européenne de l'ordre de 45 millions d'euros, entend également contribuer à l'amélioration de la situation socio-économique de la femme à travers l'intégration de l'approche genre dans des

programmes de lutte contre la pauvreté, la précarité et la mendicité et l'appui des initiatives de la société civile visant la promotion des conditions des femmes dans une situation difficile (mères abandonnées, prisonnières, femmes en situation d'handicap ...). Par ailleurs, un projet de 103.13 de lutte contre les violences faites aux femmes a été soumis au Conseil du Gouvernement et une commission a été mise en place pour réviser le réviser à la lumière des demandes du mouvement féministe national.

Toutes ces dispositions prises par le Maroc pour la promotion de l'égalité des chances sont à prendre en considération dans la mise en œuvre du projet notamment la prise en compte des violences économiques faites aux femmes et l'autonomisation de la femme. En outre, il y a lieu de chercher des synergies avec les différents acteurs au niveau régional et local et d'impliquer davantage la société civile pour garantir la durabilité des actions entreprises.

2.1.4 Contexte de gestion : modalités d'exécution

Les prestations de la Coopération belgo-marocaine sont essentiellement exécutées en cogestion. Cette approche, concrétisant le principe de partenariat basé sur l'égalité, est fondée sur la responsabilité partagée et sur la gestion conjointe des opérations. Le Maroc est le maître d'œuvre de la prestation de coopération cofinancée par la Belgique.

L'ORMVAO, désigné comme entité administrative responsable de la réalisation de la prestation de coopération, à la charge de tout mettre en œuvre pour la réussite de celle-ci. La Coopération Technique Belge (CTB) est chargée par la partie belge de la réalisation de ses obligations pour la mise en œuvre et le suivi du projet. L'Ordonnateur et le Coordonnateur gèrent conjointement, en respect du principe de double signature, les comptes bancaires ouverts au nom de la prestation de coopération.

Certaines lignes budgétaires sont gérées selon les principes de la régie belge. La CTB assume l'entière responsabilité financière et technique de l'exécution de ces lignes budgétaires, selon les procédures de la CTB. Il s'agit des lignes relatives aux frais de personnel et des missions de l'AT, aux missions de suivi, d'évaluation et aux différents frais de fonctionnement de la CCA.

2.1.5 Contexte HARMO

La dynamique de la prestation est satisfaite suite à l'homogénéité de l'équipe du PDAI IKAF mais aussi grâce à l'amélioration des compétences et des expériences des acteurs locaux, facilitant la réalisation des actions sur le terrain. Le traitement administratif des marchés et des bons de commande par l'ORMVAO et par la CTB a connu une amélioration notable par rapport aux années précédentes (diligence et efficacité).

Acteur/Partenaire/Projet	Niveau de la dynamique	Observation
Institutions administratives ORMVAO et CTB	bon	Malgré le chevauchement des activités du projets et la masse de travail au niveau de l'ORMVAO et de la CTB-Rabat, l'équipe du projet a réussi à instaurer un système de coordination adéquat avec ces institutions pour assurer une bonne mise en œuvre du projet.
ONG locales	moyenne	Voyages, formations, ateliers et démarches participatives, projet de partenariat, élaboration des plans d'action (PMH, ..) ;
Projets PMV, PAF et PDAI	moyenne	- La zone du projet a bénéficié à la distribution des vitro-plants et de l'opération

dans la zone d'Intervention de l'ORMVAO		de nettoyage des touffes - Voyage d'échange au profit des acteurs locaux en concertation avec PAF - Participation des producteurs de dattes de la zone PDAI au programme de formation du PAF (TC5B)
---	--	---

L'objectif de développement assigné au projet est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations locales à travers une approche orientée essentiellement vers la sauvegarde et la gestion durable des ressources naturelles, la valorisation et la mise à profit des filières et des ressources (diversité, qualité des produit, économie d'eau,...), le renforcement des capacités des différents acteurs sociaux et institutionnels ainsi que la participation active des partenaires et des bénéficiaires. Quant à son objectif spécifique, il consiste en la création d'une dynamique de gestion durable des ressources avec les populations locales (homme-femme) à travers une meilleure valorisation des potentialités agricoles dans les deux communes.

2.2 Performance de l'outcome



2.2.1 Progrès des indicateurs

Outcome : Une dynamique de gestion durable des ressources hydrique et des potentialités agricoles est mise en œuvre avec les populations locales (homme-femme)					
Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Valeur année 2013	Valeur année 2014	Cible année 2014	Cible finale
Le nombre d'associations ayant adopté la charte locale/ le nombre d'associations existantes	0	Charte de l'eau en cours d'élaboration		13	13
La valeur de la production agricole/le volume d'eau consommé	Non définie	6,87dhs/1 m ³ eau	-	9dhs/1 m ³ eau	9dhs/1 m ³ eau

2.2.2 Analyse des progrès réalisés

La mise en place des structures porte essentiellement sur le recrutement de l'équipe technique, administrative et financière, la construction et l'aménagement des locaux administratifs, l'acquisition de quatre véhicules et l'achat d'équipements informatiques et techniques.

Le renforcement des compétences des agents de l'ORMVAO et les acteurs locaux (CR, chambres d'agriculture, organisations professionnelles) et la sensibilisation des agriculteurs et des éleveurs aux bonnes pratiques agricoles et aux différents moyens de valorisation.

Ces actions ont certes contribué largement à la mise en place de bases solides

nécessaires à une bonne maîtrise d'œuvre des aspects du développement local, à travers un encadrement de proximité, le partenariat et la concertation...

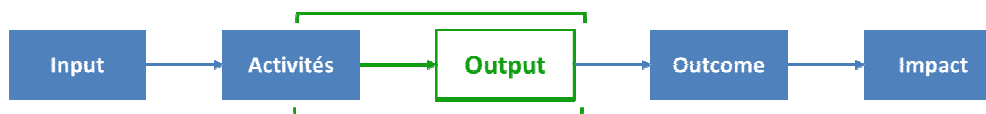
En effet, notons l'implication active de l'ensemble des acteurs locaux dans l'élaboration de la charte de bonne gestion des ressources en eau ainsi que l'établissement des programmes liés à la mobilisation et l'adoption des techniques économes de l'eau (g-a-g).

Aussi, les bénéficiaires potentiels ont ouvertement adhéré à la stratégie du projet visant une exploitation rationnelle du patrimoine agricole, matérialisée par l'amélioration des surfaces irriguées, l'entretien des plantations et l'introduction des nouvelles cultures (safran).

2.2.3 Impact potentiel

Certains impacts sont déjà atteints, d'autres sont prévisibles. Parmi les impacts perceptibles, on peut noter l'introduction de nouvelles spéculations dans une région peu enclin à l'innovation (safran), le recul de certaines maladies liées à l'arboriculture (le traitement phytosanitaire des pommiers), et la vaccination et le déparasitage du cheptel auraient permis de réduire la mortalité du cheptel des transhumants et des groupements féminins. Aussi, les populations ont appris via le projet à croire et négocier le développement local. Le projet a sensiblement contribué à la création d'une dynamique sociale au niveau des deux CR.

2.3 Performance de l'output 1



2.3.1 Progrès des indicateurs

Output 1 : Les capacités des organisations publiques et de la société civile sont renforcées					
Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Valeur année 2013	Valeur année 2014	Cible année 2014	Cible finale
Le nombre d'AUEA crée par commune	9	10		13	13
Le nombre d'AGR réalisés	8	50		20	20
Le nombre d'associations ayant améliorées leur système de gestion administrative et financière (tenu d'assemblée générale, conseil d'administration, comptabilité,...)	2	5		20	20
Le nombre d'action réalisés en partenariat avec les acteurs de développement	5	88		65	65
Le nombre de bénéficiaires qui ont assistés aux formations	200	3490		900	900

2.3.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités	État d'avancement :			
	A	B	C	D
Aménagement et équipement des structures de l'ORMVAO (locaux, VTT, matériel informatique et topographique, fournitures diverses,)		X		
Organisation au profit de 4500 Bénéficiaires : 20 sessions de formation, 17 voyages d'échange et d'études, 100 Journées d'animation, encadrement et sensibilisation		X		

2.3.3 Analyse des progrès réalisés

Cet output concerne le renforcement des capacités et des compétences de l'ensemble des acteurs sociaux et institutionnels impliqués dans le développement local des deux communes dans une approche répondant favorablement à l'élaboration et au choix judicieux de stratégies intégrées et aidant à l'émergence d'une dynamique et une synergie communes qui participent à la viabilité et la durabilité des actions.

Il s'agit, en fait, de mener de multiples et diverses actions d'appui (aménagement et équipement de bâtiments administratifs, formation, sensibilisation, voyages,) excitant l'implication et la responsabilisation de l'ensemble des acteurs afin de faciliter l'adaptation des programmes aux priorités et réalités de la zone et garantir, en conséquence, le succès du projet et la diffusion des résultats prometteurs. L'objectif étant de créer un

climat favorable et motivant et promouvoir une volonté partagée d'action.

Ainsi, les réalisations, depuis le démarrage du projet, portent sur :

- La construction d'une salle de réunion au CMV de Tinghir, l'aménagement des locaux administratifs du siège de la subdivision et du CMV d'Iknioun et la construction d'un abri pour les véhicules de la subdivision agricole de Boumalne.
- Le renforcement du parc automobile de l'ORMVAO (acquisition de quatre véhicules) en plus des frais de fonctionnement et d'entretien de tous les véhicules de la subdivision.
- L'acquisition de matériel informatique, de différents équipements techniques, topographiques et géographiques et de mobiliers de bureau.
- L'organisation de 11 modules de formation au profit de 165 techniciens, différents acteurs locaux et agriculteurs et agricultrices sur la gestion d'espace pastorale, la valorisation des produits de terroir, le business plan, la bonne gouvernance, l'approche participative et genre, la gestion des ressources naturelles, la gestion des conflits, le montage des AGR, la gestion rationnelle des eaux d'irrigation, l'écotourisme et la conduite moderne de l'apiculture.
- L'organisation de deux modules de formation pratique sur la taille et entretien des arbres fruitiers (pommier, amandier, olivier) au profit de 15 jeunes ruraux.
- L'organisation de deux sessions de formation pratiques sur la conduite de l'élevage et les techniques de récolte du safran au profit de 15 femmes bénéficiaires d'AGR D'man et 4 femmes bénéficiaires de parcelles de démonstration sur le safran.
- La réalisation de centaines de journées de formation, de sensibilisation et de diagnostic participatif auxquelles ont participé activement plus de 3000 agriculteurs, agricultrices et acteurs locaux. Ces rencontres se rapportent à la définition des besoins des populations et de plans d'action, la conduite technique des plantations arboricoles (palmier dattier, pommier,...) et certaines cultures de rente (piment fort, safran, ...), la conduite des troupeaux, l'organisation professionnelle des producteurs et productrices, l'identification d'AGR pour les femmes et jeunes ruraux et l'agro-écologie, ...
- L'organisation de 17 voyages d'échange et d'exploration dans des régions reconnues par des projets ou expériences intéressants en matière de développement de filières similaires à celles de la zone (pommier, palmier dattier, maraichage, élevage transhumant, apiculture,...), d'organisation professionnelle, de la gestion et l'économie de l'eau, d'agro-écologie et de valorisation des produits de terroir.
- La participation à trois modules de formation sur le système de monitoring et suivi-évaluation du projet, la nouvelle réforme de la législation marocaine et belge des marchés publics et l'approche participative et genre organisés par la CTB-Rabat.

Cette panoplie d'activités à caractère socio-éducatif a contribué largement à la mise en place de bases solides nécessaires à une bonne maîtrise d'œuvre des aspects du développement local à travers l'encadrement de proximité, le partenariat et la concertation.

En effet, ces réalisations ont permis de renforcer le cadre du travail et des moyens des structures de proximité de l'ORMVAO (rénovation et équipement de bureaux, véhicules, fournitures diverses, ...) et d'améliorer les capacités et les compétences techniques et intellectuelles des membres de l'équipe du projet (ORMVAO-CTB).

Ceci a eu un impact positif sur la création de conditions et d'un climat de travail favorables permettant l'ancrage d'une équipe homogène, solidaire et efficace. Ce qui a permis à tous les membres de l'équipe locale de mieux remplir leurs fonctions, tant sur le plan de gestion du projet (planification, programmation, suivi-évaluation des activités, ...) qu'en matière d'accompagnement rapproché des agriculteurs et de la société civile, dans le but d'atteindre les objectifs escomptés du projet.

De plus, le projet s'est énormément investi dans le développement humain au niveau local à travers la création d'une dynamique sociale en milieu rural. Ce qui se traduit par

une croyance effective des populations en matière de négociation et plaidoyer en faveur du développement local et le besoin concret et amplifié de l'information technique et de l'organisation.

A ce titre, on peut noter une familiarisation des partenaires du projet avec les différents concepts de gestion rationnelle et de valorisation des potentialités agricoles et des ressources naturelles (ressources hydriques, espèces pastorales, ...). Ceci est révélé par les différents actes et initiatives du projet liés à la formation, visites d'échange et contacts permanent de diagnostic participatif et de suivi des activités du projet. Cette dynamique se traduit par des demandes grandissantes exprimées par la population en matière de gestion économe des ressources en eau, de valorisation des potentialités naturelles (PAM), d'utilisation de techniques permettant la réduction de la charge sur les parcours et de la pénibilité du travail féminin (énergie en poterie, point d'eau pastoraux, AEP, ...) et de formation et visites d'échange afférentes à certains de ces axes.

En outre, faut-il signaler l'intérêt accordé à l'aspect organisationnel, en particulier de la part des femmes et des jeunes. Ainsi, le PDAI a appuyé l'initiative de jeunes ruraux à la création d'une association de tailleurs à travers leur organisation, leur formation, leur encadrement et la mise à leur disposition de divers matériels et fournitures.

Par ailleurs, on enregistre l'implication inconditionnée des autorités locales, des représentants de la population (conseils communaux et chambre d'agriculture) et de la société civile dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre des programmes, plus spécialement en matière de gestion des conflits.

2.4 Performance de l'output 2

2.4.1 Progrès des indicateurs

Output 2 : Augmenter l'efficacité des ressources en eau mobilisées dans les deux communes					
Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Valeur année 2013	Valeur année 2014	Cible année 2014	Cible finale
Le nombre de puits collectifs créés	3	1		4	4
Le débit à l'aval du réseau/débit à l'amont du réseau (efficacité du réseau)	50%	58%		75%	75%
Le volume d'eau stocké grâce aux activités du projet/ volume d'eau stocké avant-projet	15%	25%		55%	55%
La nouvelle SAU exploitée / l'ancienne SAU exploitée (sans extension)	70%	75%		85%	85%
Le nombre de formations et effectifs des bénéficiaires des nouvelles techniques de mobilisation de l'eau	3 F 60 B	7 F 170 B		13 F 260 B	13 F 260 B
Le nombre des exploitations utilisant des techniques innovantes et plus efficaces de mobilisation d'eau	4	60		150	150
Volume eau utilisé actuellement /volume eau exploité avant utilisation des techniques économes d'eau	300 m ³ /an	150 m ³ /an		90 m ³ /an	90 m ³ /an
Le linéaire de khetaras et seguias réhabilité	16 km	28 km		27 km	27 km

2.4.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités	État d'avancement :			
	A	B	C	D
Elaboration d'un schéma directeur de PMH	X			
Construction de 4 digues de dérivation, un puits collectif et trois points d'eau d'abreuvement de cheptels		X		
Aménagement et réhabilitations de : 17 bassins d'accumulation d'eau, 7460 ml de khetaras et séguias, 1500 ml de protection des terrains agricoles		X		
Equiperment de 29.78 Ha en système d'irrigation localisée GAG			X	

2.4.3 Analyse des progrès réalisés

De par sa situation géographique au niveau des zones montagneuses et de piémont du Jbel Saghro et son climat de type semi-aride à aride, la zone d'action du projet est sujette fréquemment à des stress hydriques très prononcés. Ceci se traduit par la raréfaction, la faible disponibilité et la difficulté d'accès à l'eau d'irrigation. Ce qui limite le développement des cultures, la sauvegarde de la biodiversité et la survie du cheptel.

A ce propos, les populations sont contraintes de puiser et d'épuiser les ressources limitées de la nappe phréatique à travers le recours au pompage intensif caractérisé surtout par une efficacité énergétique inadéquate.

Face à cette situation, et devant un besoin croissant de l'extension des terrains de culture, l'amélioration de la mobilisation de cette ressource et la recherche de nouvelles techniques de collecte et d'économie des eaux d'irrigation s'inscrivent parmi les priorités absolues du projet. Il s'agit là de créer une dynamique de bonne gestion des ressources en eau en adoptant une approche axée sur la sensibilisation des usagers, l'élaboration d'une charte locale de bonne gestion de l'eau, la mise en place d'ouvrages permettant la recharge de la nappe et la réhabilitation des infrastructures de base pour la mobilisation de l'eau telles les khetaras, seguias ou bassins d'accumulation. L'objectif étant, donc, de joindre l'amélioration de l'accès à l'eau et de l'efficacité du réseau à l'efficacité et la performance de l'utilisation de l'eau et la durabilité et la sauvegarde des ressources hydriques et des écosystèmes.

Le bilan des réalisations porte sur :

- L'élaboration d'un schéma directeur relatif au réseau hydroagricole,
- L'élaboration de la charte de la bonne gestion de l'eau, qui est en cours d'achèvement,
- La construction de 7 digues de collecte des eaux pluviales et l'amélioration de la nappe,
- La construction de 33 bassins de collecte et de stockage des eaux d'irrigation,
- Le revêtement de 4522 m.l de khetaras et 6100 seguias,
- La protection des terrains de culture sur 2650 m.l,
- L'équipement de 29,46 ha en système d'irrigation économe en eau GAG au profit de 20 agriculteurs d'lknioun et Ait El Fersi,
- L'aménagement et l'équipement d'un puits collectif pour l'irrigation à Ait El Fersi.

Une partie de ces travaux ont été réalisés en partenariat avec les bénéficiaires, soit 2000 m.l de séguias, 12 bassins et 2000 m.l de PTC. Ces derniers prennent en charge les frais de la main d'œuvre et des matériaux locaux (sable, pierres, ..) alors que le projet met à leur disposition les fournitures et matériaux de construction (ciment, acier, gabion, ...).

Vu l'importance de la bonne gestion et l'économie de l'eau dans le développement local et durable des ressources naturelles, le PDAI IKAF a accordé une importance de choix aux activités liées à la mobilisation et l'économie de l'eau, objet du présent output.

De ce fait, la mise en œuvre des procédures d'élaboration participative de la charte de bonne gestion de l'eau revêt un intérêt particulier pour garantir une gestion rationnelle et durable de ces ressources en dégradation continue. A travers cette action le projet a contribué au débat sur le renforcement d'une conscience collective de bonne gestion des ressources hydriques se traduisant par l'implication active de l'ensemble des acteurs locaux dans l'élaboration de cette charte.

L'élaboration d'un schéma directeur des aménagements hydroagricoles de la PMH a facilité l'établissement participatif des programmes liés à la mobilisation de l'eau et l'identification et le choix des sites propices pour l'exécution des travaux prévus par cet output.

Au niveau de la zone du projet, précisément à lknioun, la collecte et la mobilisation des eaux de crues est une action primordiale eu égard à son impact sur l'amélioration de la disponibilité de la ressource, via la recharge de la nappe. Toutefois, la construction de 6 ouvrages n'a pas encore induit un progrès apparent en matière de stockage de l'eau pluviale, vu la conjoncture et les conditions climatiques désastreuses durant les trois dernières années.

L'aménagement et la réhabilitation des réseaux hydroagricoles ont contribué à la

préservation de la ressource, à l'amélioration du débit d'environ 8%, à la réduction des pertes par percolation et le gain en temps d'écoulement des eaux d'irrigation dans les canaux de transport. Ceci s'est traduit par l'amélioration sensible de près de 5% de l'exploitation des superficies irriguées et un progrès de l'usage des potentialités agricoles.

Dans le cadre d'appui à la diffusion des techniques économes de l'eau, l'équipement de 20 exploitations en système d'irrigation localisée, sur une superficie de 29,46 ha, a permis la réduction de moitié du volume d'eau utilisée annuellement (environ 150m³/an en 2013, toutes cultures confondues).

2.5 Performance de l'output 3

2.5.1 Progrès des indicateurs

Output 3 : Les filières agricoles sont améliorées, diversifiées et valorisées					
Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Valeur année 2013	Valeur année 2014	Cible année 2014	Cible finale
Le nombre d'exploitation ayant adoptés les nouvelles techniques culturales et/ou le GAG par CR	150	300		500	500
Le nouveau rendement des arbres fruitiers pour lesquels on a appliqué les nouvelles techniques culturales/l'ancien rendement	Pommier 25kg/P Amandier 25kg/P Dattier 30 kg/P	Pommier 26kg/P Amandier 27kg/P Dattier 31 kg/P		Pommier 28kg/P Amandier 28kg/P Dattier 35 kg/P	Pommier 28kg/P Amandier 28kg/P Dattier 35 kg/P
La surface actuelle dédiée aux nouvelles cultures/ancienne surface des nouvelles cultures	0,5 ha	4,75 ha		5,25 ha	5,25 ha
Le nombre de formations pour agriculteurs de la zone	15	24		43	43
La surface entretenue avec les techniques acquises lors de la formation	Pommier 15% Dattier 5% Amandier 2%	Pommier 100% Dattier 18% Amandier 10%		Pommier 100% Dattier 80% Amandier 80%	Pommier 100% Dattier 80% Amandier 80%
Le nombre des agriculteurs ayant planté et entretenu leurs parcelles selon les techniques acquises lors de la formation	5%	10%		15%	15%
La valeur des produits commercialisés (en dh par ha)	Non définie	32800		40000	40000

2.5.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités	État d'avancement :			
	A	B	C	D
Amélioration des filières datte, pommier, amandier et olivier : Distribution de 83 800 plants, Organisation d'une opération de traitement de 30 000 pommier, Protection 600 régimes palmier et Organisation de 90 journées de sensibilisation et de démonstration		X		
Introduction du safran sur 3.75 ha		X		
Mise en place d'une AGR pour une association de femmes (valorisation de produits de terroir, couscous, pain,)		X		

2.5.3 Analyse des progrès réalisés

Les systèmes de cultures de la zone du projet sont de type oasien caractérisés par des cultures en étages et prédominés par le secteur arboricole (palmier, pommier, olivier et amandier). Ce dernier est particulièrement stratégique pour le développement local de la zone et soumis à plusieurs contraintes qui entravent son développement et sa durabilité.

En dehors de la rareté et l'accès à l'eau d'irrigation, les facteurs affectant le secteur arboricole concernent principalement l'exiguïté et le morcellement des propriétés, l'enclavement et l'altération de la qualité des terrains agricoles, le vieillissement et l'hétérogénéité des plantations, l'entretien très limité des vergers, la faible technicité et la capacité financière réduite des agriculteurs, la nature périssable de certains produits, la faible valorisation de la production, les circuits de commercialisation méconnus et faiblement organisés et la faible organisation des producteurs. Ceci a des conséquences navrantes sur la productivité de l'eau d'irrigation disponible et des vergers ainsi que sur les revenus des agriculteurs.

Parmi les objectifs visés par l'intervention figurent l'appui à la densification et l'intensification des principales espèces fruitières de la zone, l'encadrement et l'accompagnement des producteurs et organisations professionnelles dans les différents domaines de conduite culturales, l'adaptation et la diffusion de nouvelles techniques économes d'eau, l'introduction et la promotion de nouvelles espèces ou produits de terroir adaptés au contexte de la zone et l'identification et la mise en place de procédés de valorisation et de commercialisation impliquant la rentabilité des systèmes.

L'objectif escompté concerne l'intensification et la réhabilitation d'environ 400 ha de plantations existantes et l'extension de plantations nouvelles (palmier dattier, pommier, amandier et olivier) sur approximativement 50 h dans une optique d'améliorer l'efficacité de l'utilisation de l'eau et des pratiques de conduite des vergers d'une part et d'augmenter et stabiliser les revenus agricoles d'autre part.

Ainsi, les réalisations à cette étape du projet portent sur la plantation d'environ 190 ha moyennant un contrat de partenariat stipulant la distribution gratuite des plants par le PDAI et la mise en terre par les bénéficiaires. Il s'agit de :

- 1.500 rejets et 8.500 vitro plants de palmier dattier,
- 26.000 plants de pommiers
- 20.200 plants d'oliviers
- 400 plants de cerisiers et
- 50.200 plants d'amandiers.

L'effectif total des bénéficiaires est de 4042 agriculteurs. L'approche adoptée par l'équipe locale du projet pour le choix des sites et des bénéficiaires repose sur ce qui suit :

- L'identification des sites de plantation en tenant compte de la disponibilité de l'eau d'irrigation et de la réceptivité et l'engagement des agriculteurs.
- La préparation du terrain (piquetage et confection des trous) qui est assuré par l'agriculteur avec l'encadrement et le suivi des animateurs du projet.
- La mise à disposition des plants aux bénéficiaires avec engagement contractuel entre le PDAI et le bénéficiaire.

Pour ce qui est de l'accompagnement et l'appui technique aux producteurs, il a été procédé à l'acquisition d'un lot de matériel de taille, de greffage et de traitement ainsi qu'un lot de pesticides. Ces derniers sont strictement réservés aux démonstrations pratiques. A cet effet, 40 parcelles de démonstrations ont été identifiées, autour desquelles des groupes d'agriculteurs sont constitués. Ces groupes ont bénéficié d'un encadrement régulier et intensif selon un programme de vulgarisation établi par l'équipe du projet. A ce titre, les animateurs ont déjà organisé 79 journées de sensibilisation au profit d'une dizaine d'organisations paysannes et environ 1865 agriculteurs sur différents thèmes de bonnes pratiques culturales, sur la valorisation des produits de terroir et sur les aspects d'organisation et de gestion des groupements d'agriculteurs et de femmes. En plus, des traitements fréquentiels contre le carpocapse et l'oïdium du pommier ont été effectués sur 27718 pommiers au profit de 185 agriculteurs. D'un autre point de vue, le projet a entamé, avec le concours des services concernés de l'ORMVAO, des opérations

de protection des régimes (1550 filets) et de nettoyage des touffes du palmier dattier pour garantir une meilleure qualité du produit.

L'amélioration des revenus des agriculteurs passe, certes, par l'augmentation de la productivité et la diversification des activités, en l'occurrence le système de culture. A ce titre, et suite à la demande des agriculteurs au cours de la formulation du projet, l'introduction d'espèces à haute valeur ajoutée, moins exigeantes en eau et s'adaptant mieux aux conditions du milieu, constitue donc une alternative. Dans cette optique, l'équipe du projet a opté pour l'introduction du safran à petite échelle et à titre expérimental pour tester son adaptation et sa productivité, en termes de rendement et de qualité, chez des exploitations pilotes avant de décider, en fin de compte, de sa large extension. A cet effet, des parcelles de démonstration ont été plantées sur une superficie de 4,75 ha.

L'opération de plantation laisse entendre des taux de réussite déplorables, notamment pour l'amandier à Iknioun et les rejets de palmier à Ait El Fersi, pouvant être explicités par les épisodes de sécheresse prolongée ces dernières années, la défaillance dans les techniques de plantation et d'entretien des plants malgré l'accompagnement rapproché des agriculteurs et les anomalies liées à l'approvisionnement et la réception. Ceci mettra, sûrement en péril la pérennité des objectifs de densification et d'extension des superficies arboricoles. De plus, cette situation rend difficile l'atteinte de progrès évidents en matière de développement des systèmes de culture. On peut remarquer, ainsi, que le rendement des principales espèces arboricoles visées par le projet n'a pas connu une amélioration très importante (en moyenne une augmentation de 4%).

Aussi, les bénéficiaires potentiels ont ouvertement adhéré à la stratégie du projet visant une exploitation rationnelle du patrimoine agricole matérialisée par l'amélioration des surfaces irriguées, l'entretien des plantations et l'introduction des nouvelles cultures (safran).

Parmi les points forts du projet, l'introduction de la culture du safran, rentable et économe de l'eau (rentre en dormance pendant la période estivale), dans la zone d'Iknioun, et qui a donné des résultats prometteurs. Cependant, la question de la commercialisation et l'intégration dans le marché régional reste posé avec acuité et peut inciter l'équipe du projet à proposer à l'ORMVAO un programme de développement et de valorisation de cette filière au niveau local et régional. D'autre part, sur le plan qualitatif, il est vivement recommandé de procéder aux analyses chimiques du produit (safran Iknioun) en vue de déterminer ses composés essentiels et les comparer aux normes de qualité relatives aux spécifications du produit, notamment au safran de Taliouine.

Par ailleurs, et en guise d'appui aux producteurs, les opérations de traitement des arbres fruitiers menées en deux années successives s'avèrent comme une initiative hautement efficace, très encourageante, sinon attrayante et séduisante, aux yeux des producteurs et animateurs qui ont exprimé leur satisfaction aussi bien pour les démarches d'organisation de ces opérations que pour les résultats probants malgré la rareté de l'eau. A ce titre, les actions de formation en matière de taille des rosacées et l'encadrement intensif et de proximité des animateurs ont encouragé les fils d'agriculteurs à s'organiser autour d'une association de tailleurs dans l'objectif d'exécuter des prestations de service génératrices de revenu. Le projet a mis à leur disposition le matériel et les équipements nécessaires pour débiter cette opération.

Concernant la valorisation des productions ou produits de terroir, les efforts cumulatifs des animateurs du projet aux femmes rurales ont permis de conclure un partenariat exemplaire avec l'association féminine Addouha pour la mise en œuvre de plusieurs d'activités génératrices de revenu (couscous, pain, valorisation des dattes, piment fort et d'autres produits de terroir). Cette AGR constitue une activité phare et a créé une dynamique au niveau local en matière de montage et recherche de financement d'AGR.

2.6 Performance de l'output 4

2.6.1 Progrès des indicateurs

Output 4 : Améliorer la conduite des troupeaux					
Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Valeur année 2013	Valeur année 2014	Cible année 2014	Cible finale
L'effectif du cheptel vacciné/l'effectif total du cheptel	30000	100000	-	100000	100000
Le nombre de points d'eau nouvellement créé et /ou réhabilités sur les parcours	62	66		82	82
Le nombre de formations reçu par les éleveurs de la zone	3	25		33	33
Le nombre d'éleveurs ayant adopté les techniques de conduite acquises lors des formations	10%	40%		50%	50%
La superficie des parcours ayant fait l'objet de régénération	0	0		1 ha	1 ha
Le nombre d'actions de sensibilisation à la gestion rationnelle des parcours par les éleveurs	1	21		30	30

2.6.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités	État d'avancement :			
	A	B	C	D
Appui au captage et stockage de l'eau d'abreuvement des Animaux, réalisation d'une étude sur les points d'eau pastoraux, réhabilitation et création point d'eau pastorale en cours		X		
Convention avec ANOC pour l'encadrement d'éleveurs transhumants			X	
Formation d'un groupe d'éleveur transhumant sur les techniques de régénération et de stockage des semences pastorales	X			
Création d'AGR pour 42 associations (élevage ovin D'man, aliments composés, aviculture, matériel apicole)	X			
Organisation de 47 Journées de sensibilisation sur les bonnes pratiques d'élevage	X			

2.6.3 Analyse des progrès réalisés

Les activités d'élevage et d'exploitation et de gestion des espaces pastoraux représentent les principales préoccupations pour la majorité de la population des deux communes rurales, et contribuent d'une manière substantielle dans l'approvisionnement du marché local en viande rouge et la formation des revenus des ménages. Le cheptel est composé à plus de 90% de petits ruminants, de race ovine Saghro et caprine Rahali,

conduit en quasi-totalité en extensif.

Bien que ces deux espèces soient des races autochtones très rustiques et présentent une excellente adaptation aux conditions climatiques et du milieu (très sévère), la productivité actuelle, la rentabilité économique et l'état sanitaire des troupeaux sont jugée médiocre et en deçà des potentialités. Ceci se traduit fréquemment par des taux de mortalité et d'avortement plus important (10 à 20 %), notamment en périodes de mauvaises conditions climatiques ou de disettes alimentaires. Ce qui constitue une contrainte majeure au développement et à la promotion des activités d'élevage dans la zone du projet.

Pour pallier à ces insuffisances, le projet agit impérativement dans les domaines de l'amélioration génétique, des infrastructures pastorales et de l'accompagnement des transhumants en matière de conduite et rationalisation de l'élevage et de couverture sanitaire des troupeaux.

S'agissant de la caractérisation génétique des races ovines et caprines, le PDAI a mis en place une convention tripartite entre l'ANOC, l'ORMVAO et la CTB. A travers ce partenariat, l'ANOC offre son assistance technique, en tant qu'organisme spécialisé, dans le but de mettre en place un programme d'amélioration génétique des ovins Saghro et caprins Rahhali et pour assurer des formations théoriques et pratiques et un encadrement rapproché permettant le renforcement du savoir et savoir-faire d'un groupe d'éleveurs transhumants en matière de conduite d'élevage (alimentation, contrôle des saillies, sevrage précoce, engraissement des jeunes, ...) et soutenant une amélioration de la productivité de leurs troupeaux.

Les infrastructures de base servant à l'abreuvement du cheptel restent insuffisantes. Cela illustre une problématique de taille liée à la disponibilité et l'accès à l'eau au niveau des parcours, surtout en périodes de sécheresse avec le rabattement du niveau de la nappe. Ce qui contribue énormément à l'augmentation de la charge animale autour des points d'eau existants et à la dégradation de l'état des végétations et de la biodiversité. A ce propos, le projet a réalisé une étude participative pour l'élaboration d'un schéma directeur d'aménagement de points d'eau pastoraux au niveau des deux communes rurales. Les travaux d'aménagement, de réhabilitation ou de création de points d'eau ont atteint un taux d'exécution de 30%.

Dans le même ordre d'idées, les parcours subissent également des dégradations intenses à cause des pratiques inadéquates liées à la sédentarisation, à la mauvaise gestion des effectifs selon les conditions du milieu, au déracinement des plantes spontanées pour usage domestique (bois de feu, poterie, artisanat...), à l'exploitation excessive de certaines espèces aromatiques et médicinales, Dans une tentative d'atténuer cet impact négatif, le projet a intégré un programme national de régénération et d'amélioration des parcours moyennant une opération de collecte et de conservation des semences pastorales locales à haute valeur fourragère. A ce titre, le centre de production et de multiplication des semences pastorales (CPMP) d'El Jadida a organisé une formation sur la cueillette des semences pastorales au profit d'un groupe de transhumants et d'animateurs. Ces transhumants participeront à l'opération de conservation et de stockage des semences pastorales de la zone du projet.

Conjointement, le projet initie certaines mesures d'accompagnement ayant trait aux actions d'appui et d'encadrement des éleveurs transhumants pour renforcer les acquis des formations et créer un climat de confiance avec les éleveurs. A ce titre, et en complément au programme national de l'ONSSA, le projet a organisé une campagne de prophylaxie sanitaire du cheptel contre les entérotoxémies et les déparasitages internes et externes au profit 80.500 têtes ovines et caprines appartenant à 1.575 éleveurs.

De même, le projet a organisé environ 77 sessions de sensibilisation et de formation sur

les techniques de conduite du troupeau et deux voyages à l'Oriental et au Moyen-Atlas, au profit de 39 éleveurs, dans le but d'échanger avec leurs homologues les expériences en matière d'organisation, de conduite des troupeaux, de gestion commune des ressources en eau et des parcours, des techniques modernes d'apiculture et de valorisation des sous-produits de l'élevage.

En matière de promotion des activités génératrices de revenu, le PDAI a desservi aux femmes deux lots de 350 ovins D'man et 60 tonnes d'aliments composés au bénéfice de 33 associations. Cette action a été jumelée avec la tenue d'une session de formation à Marrakech et de 8 ateliers participatifs et d'encadrement sur les techniques de conduite d'élevage ovins.

Quant à la promotion de la filière apicole, le projet a organisé un voyage d'échange au moyen atlas et une formation à Marrakech pour stimuler l'intérêt des apiculteurs à la conservation de la biodiversité et au repeuplement des ruches ainsi qu'à l'adoption de nouvelles techniques de conduite et de valorisation et à l'organisation des producteurs du miel. A ce titre, un lot de matériel a été acquis pour appuyer les organisations d'apiculteurs afin d'améliorer la production et la valorisation du produit.

Les actions d'élevage rencontrent des difficultés quant à l'appréciation des résultats et objectifs escomptés. Ceci peut être lié principalement aux conditions difficiles de pâturage extensif de la zone du projet caractérisées par la succession de périodes de sécheresse, la pénurie d'eau accentuée et la mauvaise répartition de l'exploitation des ressources pastorales. Aussi, la nature même de ces activités, notamment celles relatives à la gestion et la régénération des parcours, l'aménagement des points d'eau, la valorisation et la commercialisation des produits de l'élevage extensif, les AGR féminines, accentue davantage la difficulté de l'exécution et de suivi des tâches liées à cette composante.

Néanmoins, faut-il noter que les différentes activités réalisées et les liens de proximité noués avec les éleveurs ont produit une dynamique certaine, principalement avec l'exécution d'une étude de caractérisation et de cartographie des points d'eau pastoraux, à l'implémentation participative des travaux d'aménagement liés à cette étude et à la diversification des activités d'élevage (élevage D'man, aliment composé, campagne prophylactique, aviculture, apiculture...). Ajoutant à ceci des actions d'encadrement et de sensibilisation spécifiques aux modes d'exploitation des espèces autochtones, à la valorisation des sous-produits de l'élevage transhumant et à la conduite sanitaire des troupeaux. La gestion rationnelle et durable des espaces pastorales et ressources naturelles fait rarement l'objet de débats en raison de son caractère ethnique et de droit ancestral.

Concernant la mobilisation et la gestion des ressources hydriques au niveau des parcours, l'étude de ces ressources a permis, selon une approche participative, de mieux raisonner le choix des sites et l'implantation des points d'eau d'abreuvement de cheptels. La mise en œuvre du programme relatif à ces aménagements est en cours de réalisation.

D'autre part, l'organisation d'une campagne de déparasitage interne et externe et de vaccination contre l'entérotaxémies du cheptel ovin et caprin a permis une protection de cheptels durant les périodes difficiles et a été très appréciée par les éleveurs qui ne cessent de réclamer la reconduction de ce type d'opération.

Concernant les activités génératrices du revenu, les opérations de distribution des ovins D'man et des aliments composés permettront aux femmes démunies d'assurer une trésorerie autonome. Grâce à la réussite de ces opérations, le projet a créé un mouvement au sein de la communauté féminine pour solliciter davantage d'appui en matière d'AGR notamment celles liées à l'élevage et à la gestion commune de troupeaux ovins sédentaires.

En définitive, le suivi des multiples actions d'encadrement de proximité avec les éleveurs et les femmes a fait ressortir un taux d'adoption des bonnes pratiques d'élevage de l'ordre de 30% parmi les bénéficiaires.

2.7 Thèmes transversaux

En ce qui concerne une stratégie d'appui aux femmes et jeunes ruraux, le PDAI a entamé une série d'actions axées essentiellement sur la formation et la sensibilisation pour améliorer leurs savoir-faire ou pour entreprendre de futurs projets ou activités économiques et sociales générateurs de revenus en tenant compte de la composante environnementale (poterie, agro-écologie, ...)

2.7.1 Genre

L'équipe du projet a procédé à l'organisation de plusieurs ateliers de sensibilisation et de diagnostic participatif, des sessions de formation et des voyages d'échange permettant la promotion d'activités pour la femme et les jeunes ruraux. Ainsi, les thématiques sont d'ordre pratique et portant entre autres sur la conduite des petits ruminants, les techniques de récolte de la datte, la taille des rosacées, le jardinage, la valorisation des produits agricoles (datte, pomme, ..), l'organisation des producteurs...

Par ailleurs, l'équipe du projet travaille actuellement sur la mise en place, à travers une approche participative, d'activités génératrices de revenus au profit d'une association féminine au niveau de la commune Ait El Fersi pour permettre à ses adhérentes de mieux valoriser les épices locales et préparer et commercialiser du pain, du jus des dattes et du couscous. Le projet a jugé aussi très intéressant d'apporter son appui aux jeunes ruraux ayant bénéficié de formation pratique sur la taille des rosacées moyennant leur organisation (association ou entreprise), leur équipement en matériel nécessaire et le renforcement davantage de leur savoir-faire dans le but d'entreprendre et apporter des prestations de services aux agriculteurs de la zone.

Il est à noter que les interventions du Projet relatifs aux aspects genre concernent essentiellement les AGR par la distribution à 170 femmes identifiées comme étant les plus démunies dans une dizaine d'associations féminines de 170 antenaises gestantes et de 12 béliers en âge de saillie de la race locale D'Man.

Le projet a également appuyé une association de 36 femmes qui produisent de façon artisanale du pain, de couscous. Toutefois, ces activités restent bien modestes en rapport aux besoins considérables des femmes rurales.

2.7.1.1 Evaluation à mi-parcours

Le suivi rapproché de la réalisation de l'évaluation à mi-parcours a permis, d'une part de relever les acquis, les limites et, d'autre part, de proposer des recommandations aussi bien pour un rattrapage au niveau de la mise en œuvre du projet que pour les interventions futures de la CTB.

Il est à noter que la formulation du projet n'a pas pris en considération les préoccupations de genre et qu'un réajustement a été réalisé lors de la réalisation de la ligne de base, ce qui a abouti à l'inscription de plusieurs actions pour l'intégration des préoccupations de genre dans la mise en œuvre du projet.

Les principales remarques soulevées par l'étude d'évaluation se résument comme suit :

- Il n'y a aucun indicateur genre ce qui rend difficile l'évaluation des progrès ;
- Le DTF ne prévoit pas d'activités spécifiques destinées à l'empowerment des femmes ;

- Le DTF ne prévoit pas un budget dédié à la promotion de l'égalité des genres ;
- Les données collectées ne sont pas sexospécifiques ce qui ne permet pas d'évaluer les avancées et impacte la pertinence de l'identification des bénéficiaire
- Il n'y a pas une stratégie claire d'intégration du genre dans le processus de mise en œuvre du projet, l'approche adoptée est plus l'intégration des femmes au développement que l'approche genre et développement qui suppose que la femme devienne actrice du développement et non juste une bénéficiaire « passive »,
- Le DTF ne prévoit pas d'actions d'alphabétisation fonctionnelle des femmes alors qu'une demande importante reste insatisfaite

Les principales recommandations inscrites dans le rapport de l'évaluation à mi-parcours se résument comme suit

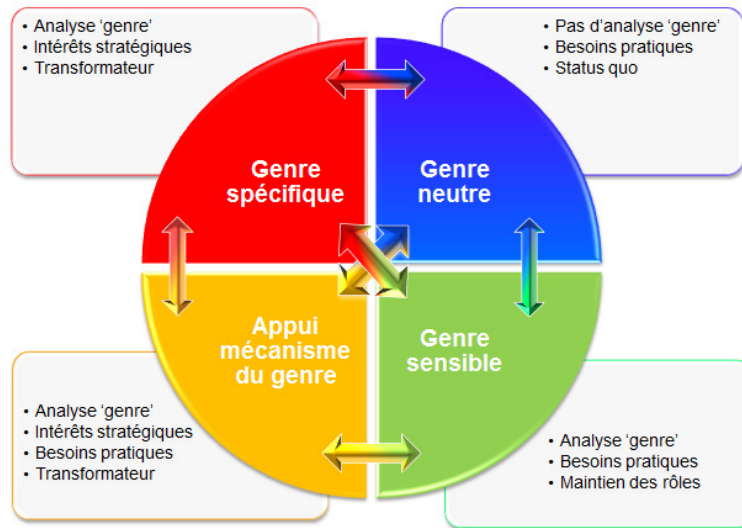
- Le renforcement des capacités des animateurs/animateurice dans le domaine de l'égalité des genres afin de garantir une meilleure prise en compte de l'égalité des sexes dans la mise en œuvre et le suivi des activités ;
- L'organisation d'actions destinées à l'empowerment des femmes et à la promotion de l'égalité des genres en les appuyant à s'organiser en coopératives et en associations pour augmenter leur capacités de négociation et garantir la durabilité des actions,
- Le ciblage des jeunes filles qui peuvent jouer un rôle moteur d'autant plus qu'elles sont de plus en plus instruites et les appuyer pour acquérir des métiers à plus forte valeur ajoutée (formation professionnelle,...).
- La nécessité d'affiner le ciblage des bénéficiaires du projet ; l'identification des cibles doit être une préoccupation constante pour les responsables, aussi importante que l'exigence de résultats.
- La nécessité de travailler davantage sur l'élaboration d'indicateurs genre en étroite collaboration avec les acteurs concernés par leur mise en œuvre ;
- Le DTF devrait contenir une analyse des enjeux de l'égalité au niveau de la zone d'action du projet afin d'identifier de manière adéquate les résultats à atteindre et les indicateurs de suivi
- Le DTF devrait prévoir des ressources financières pour l'intégration des préoccupations de genre et cette composante doit figurer systématiquement comme résultats et faire l'objet comme les autres actions d'indicateurs pouvant mesurer les progrès accomplis.

2.7.1.2 Renforcement des capacités

L'année 2013 a été marquée par l'organisation d'un atelier de formation sur la Budgétisation sensible au genre (décembre 2013) qui permis de former l'équipe du projet sur les concepts et les outils genre et d'attirer l'attention de la direction du projet sur la nécessité de « mettre des lunettes genre » pour la conduite de toute action et de se poser continuellement la question « *Est ce que l'action/l'activité ne risque pas de créer et/ou de renforcer les inégalités des sexes ?* ».

L'outil « *Gender Budget Scan* » a été adopté et consiste à faire un suivi du budget et de la sensibilité des dépenses aux préoccupations de l'égalité des sexes. Une note a été élaborée suite à la mission de backstopping de Saskia Ravesloot, Experte genre de la CTB qui a encadré l'atelier, avec l'appui de l'ONG *Le Monde selon les Femmes*. La note de cadrage, partagée avec toute l'équipe, constitue un outil de travail qui permet d'adopter un code couleur selon la sensibilité ou non de l'activité/action aux préoccupations de genre. Cette pratique est novatrice au niveau des projets de terrain de la CTB.

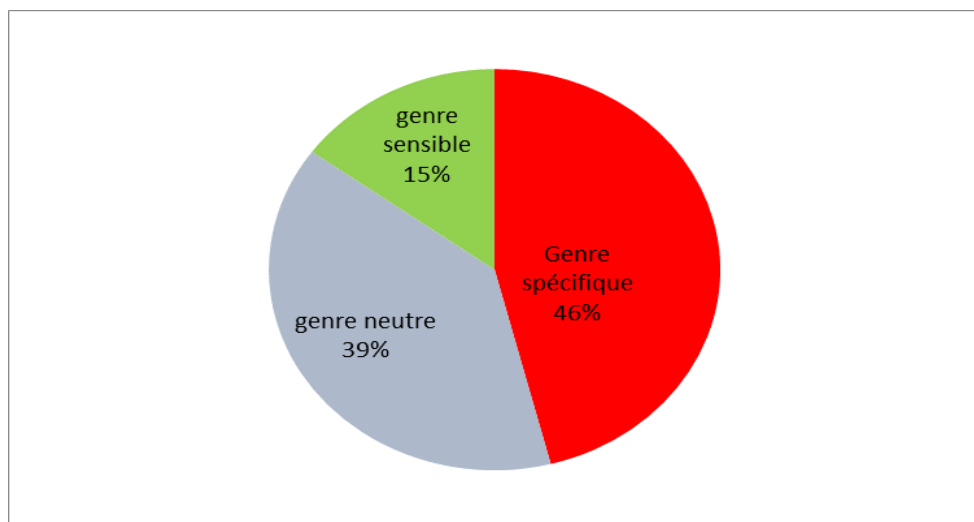
Schéma : Gender Budget



L'analyse genre du budget pour l'année 2013 permet de constater que la mise en œuvre est relativement sensible au genre et que des actions spécifiques qui ciblent les intérêts stratégiques et veillent aux changements des comportements sont à renforcer dans le futur.

Gender Budget du PDAI IKAF

Genre PDAI IKAF	% budget
Genre spécifique	46
Genre neutre	39
Genre sensible	15



2.7.2 Environnement

Le volet environnement constitue l'action phare du PDAI où toutes les actions transversales sont présentes et se complètent. De par son Objectif Spécifiques - OS (dynamique de gestion durable des ressources hydrique et des potentialités agricoles) et de ses quatre résultats attendus pour atteindre cet OS, l'intervention présente une série diverse et complexe d'enjeux environnementaux qui induisent inévitablement plusieurs risques d'impacts négatifs (plus ou moins importants) sur les différents milieux (Physique, Biologique & Humain) de l'environnement. Ces enjeux portent entre autre sur :

- la protection et la préservation du couvert végétal pastoral,
- l'économie de l'énergie,
- la réduction des charges de travail de la femme et de l'enfant
- la lutte contre la pauvreté et la vulnérabilité des potiers et de leurs familles

Pour pallier à ces risques d'impacts négatifs sur l'environnement, l'intervention a entrepris et mis en œuvre plusieurs activités. On peut citer ci-dessous à titre d'exemples :

- le montage et réalisation d'un projet intégré au profit des potiers du douar El Khottart à la CR d'Iknioun avec des ateliers participatifs de diagnostics et de sensibilisations des différents acteurs concernés, montage de partenariats avec la délégation de l'Artisanat, voyage d'échanges dans d'autres régions potières,
- la réalisation d'une étude sur le recensement et la cartographie détaillée des infrastructures hydrauliques pastorales. Les résultats de cette étude permettront une meilleure planification des aménagements futurs des points d'eau pastoraux et une gestion rationnelle des ressources pastorales permettant d'alléger la pression sur la biomasse et d'améliorer ainsi la régénération de couvert végétal.
- La réalisation des activités de collecte, de préservation et d'ensemencement de semences pastorales locales avec le concours du CPSP d'El Jadida et en partenariat avec une association de transhumants

Ces activités réalisées à titre de mesures d'atténuation des risques d'impacts négatifs sur l'environnement ont eu des répercussions notoires à plusieurs niveaux, dont notamment la préservation du couvert végétal pastoral, l'économie de l'énergie, la réduction des charges de travail de la femme et l'enfant, etc.

2.7.3 Autre

Par ailleurs, le PDAI se propose de tester les techniques de l'agriculture écologique au niveau de deux douars. A ce titre, les animateurs ont participé à une session de formation organisée au siège de l'ORMVAO, deux associations ont été choisies et sensibilisées pour prendre en charge les parcelles de démonstration et enfin deux voyages d'échange et exploratoire ont été organisés au bénéfice des membres de ces dernières dans les zones de Skoura et Marrakech.

2.8 Gestion des risques

Identification des risques			Analyse du risque			Traitement du risque			Suivi du risque	
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Date limite	Avancement	Statut
L'ORMVAO travaille avec des stratégies éloignées des besoins réels de la population	Ligne de base	DEV	High	Medium	High Risk	Redéfinir les priorités des besoins de la population et convergence des actions du projet en prenant compte ces priorités	Equipe Projet	Période restante de projet	des contacts ont été déjà entrepris avec la délégation de l'artisanat à Ouarzazate pour prendre en charge certaines AGR. L'équipe est appelée à appuyer les associations pour élaborer les dossiers de partenariats avec d'autres partenaires, notamment INDH.	En cours
						sensibiliser et inciter les acteurs locaux pour s'impliquer davantage dans les activités et s'approprier de la dynamique de gestion proposée par le projet			l'ORMVAO a déjà mené des actions importantes dans le cadre de la participation marocaine notamment dans les domaines de la mobilisation de l'économie de l'eau (PMH, GàG) et de diversification des cultures (safran). L'équipe est appelée à définir avec les services de l'ORMVAO les actions prioritaires à mener après l'achèvement du PDAI.	
						Etablir des partenariats pour			des contacts ont été déjà	

						la réalisation d'actions complémentaires aux activités de projet (INDH,)			entrepris avec la délégation de l'artisanat à Ouarzazate pour prendre en charge certaines AGR. L'équipe est appelée à appuyer les associations pour élaborer les dossiers de partenariats avec d'autres partenaires, notamment INDH.	
						Etablir un programme de pérennisation des actions de projet par l'ORMVAO			l'ORMVAO a déjà mené des actions importantes dans le cadre de la participation marocaine notamment dans les domaines de la mobilisation de l'économie de l'eau (PMH, GàG) et de diversification des cultures (safran). L'équipe est appelée à définir avec les services de l'ORMVAO les actions prioritaires à mener après l'achèvement du PDAI.	En cours
L'ORMVAO continue à travailler avec une gestion axé sur les activités	BL	DEV	Medium	Medium	Medium Risk	Engager une assistance technique pour former et appuyer l'équipe du projet pour l'application de la GAR concernant la gestion du projet (ATI perlée)	Equipe PDAI IKAF, CTB Rabat, OPS	Q4.2013 et 2014	les termes de références ont été établis. Le lancement d'un appel d'offre est en cours	En cours
Focalisation excessive sur l'organisation formelle et néglige des questions pratiques ayant trait à l'organisation	BL	DEV	High	Medium	High Risk	Identifier les organisations partenaires du PDAI. Suivre de près la mise en œuvre des activités du projet	Equipe Projet	Période restante de projet	l'équipe a défini un réseau des organisations partenaires actives à travers lequel réalise tous les programme du projet.	En cours

fonctionnelle.						par l'équipe en collaboration avec les organisations et les acteurs locaux							
						Maintenir en permanence le contact, l'écoute et l'accompagnement des organisations partenaires						les organisations et les acteurs partenaires du projet participent effectivement à toutes les étapes de mise en œuvre des activités.	
												le PDAI reste toujours à la disposition de ces partenaires depuis le démarrage du projet	
Les autorités locales n'interviennent pas pour réglementer les puits individuels en favorisant les puits collectifs	BL	DVE	Low	Low	Low Risk	Elaborer et mettre en place une charte de bonne gestion de l'eau.	Equipe Projet	Q4.2013 et 2014	En cours	Le BC relatif à cette charte est en cours d'attribution. La mise en œuvre est prévue dernier trimestre 2013.			
						Réaliser des projets de PMH, G&G et ouvrages de stockage de l'eau.				un programme de PMH consistant a été réalisé. d'autres programmes sont en cours.			
						soutenir l'équipement des puits collectifs existants				Au niveau de la zone du projet les puits collectifs ne sont pas assez nombreux. Cependant, un appel d'offre relatif à l'aménagement d'un puits collectif			
Le projet n'est pas capable de développer rapidement les activités liées à la mobilisation de l'eau prévue dans le R2.	BL	DEV	Low	Low	Low Risk	Mettre en place les activités de PMH (Khetaras, seguias et bassins)	Equipe Projet	Q4/2013 et 2014		100% du budget prévu pour la PMH a été engagé et 60% déjà réalisé. En ajoutant à cela les projets réalisés par les budgets propres de l'ORMVAO dans la zone du PDAI.			
						Réaliser les ouvrages de stockage de l'eau et de recharge de la nappe				Deux marchés pour la mise en œuvre des ouvrages de stockage de l'eau sont attribués et l'exécution des travaux sont en cours.			
						Equiper les parcelles de				la mise en place du système			

						démonstration du système GàG			de GàG est en cours d'exécution.
						Equipement d'un puit collectif en station pompage solaire			Les travaux sont en cours d'exécution.
Progression de la dégradation du couvert végétal et des parcours	BL	DEV	High	High	High Risk	Encadrer, sensibiliser et former des éleveurs et associations des transhumants sur les techniques de conduite du cheptel et la conservation des parcours et de la biodiversité.	Equipe Projet	2013 et 2014	le PDAI a réalisé un voyage d'échange, deux sessions de formation, des journées de sensibilisation et accompagnement et encadrement continus des éleveurs, en plus des campagnes de vaccination de cheptel.
						Partenariat avec les départements concernés du MAPM sur la conservation et la multiplication semences pastorale de la zone et la formation des transhumants			Deux BC ont été attribués pour la collecte et la conservation des semences pastorales et la formation des usagers.
						Réaliser un schéma directeur sur les ressources en eau pastorale			Etude a été exécutée 100%
						Aménagement et réhabilitation des points pastoraux			l'ouverture des plis de cet appel d'offre est prévue pour le 30 août 2013.
						Etablir une convention de partenariat avec l'ANOC pour l'amélioration génétique des races ovines et caprines locales et la formation des éleveurs			la convention a été signée. La mise en œuvre est prévue en septembre 2013.

Abandon excessif de la transhumance au profit de l'élevage semi-sédentaire	BL	DEV	High	High	High Risk	Capitaliser les acquis du projet de biodiversité (CBTHA) en matière d'encouragement de la transhumance pour une bonne conservation de la biodiversité.	Office	2014	pas encore entamer	En cours
--	----	-----	------	------	-----------	--	--------	------	--------------------	----------



3 Pilotage et apprentissages

3.1 Réorientations stratégiques

Malgré les efforts énormes de l'équipe du PDAI IKAF en matière d'encadrement et d'exploitation des potentialités agricoles, on constate malheureusement un niveau et une qualité d'adoption des nouvelles techniques agricoles encore faible et qui ne répondent aux aspirations du projet. L'équipe est appelée à revoir et améliorer l'approche de vulgarisation et de conseil. Il serait plus judicieux d'impliquer davantage le SVOP de l'ORMVAO pour apporter main forte dans ce domaine aux animateurs.

De même, le PDAI n'a pas pu nouer des liens de partenariat avec les principaux acteurs locaux de développement (INDH, Artisanat, Entraide Nationale, ONG ...). A cet effet, il serait intéressant d'appuyer les associations partenaires du projet pour élaborer des contrats de partenariats avec ces acteurs notamment en matière de financement des AGR, montage des MIP, encadrement technique et logistique ...

Parmi les recommandations émanées des derniers CTS du projet, les bénéficiaires s'interrogent avec acuité sur la durabilité et l'alignement des actions après l'achèvement du projet. Il y a lieu donc d'élaborer, avec le concours des différents services de l'ORMVAO, un plan d'actions permettant de capitaliser et pérenniser les résultats du projet plus spécialement en matière de mobilisation et économie de l'eau, les aspects liés au genre et les AGR.

3.2 Recommandations

Recommandations	Acteur	Date limite
Etablissement d'un nouveau programme de conseil agricole plus adapté aux aspirations de l'équipe du projet et des bénéficiaires.	Equipe projet, SVOP (ONCA)	Q2/2014
Appui aux associations partenaires pour le montage et la mise en œuvre des AGR et MIP.	Equipe projet, ORMVAO, Acteur locaux (INDH...), fondation OCP	Exercice 2014
Organisation d'ateliers avec les services de l'ORMVAO pour étudier et élaborer un programme assurant la durabilité et l'alignement des actions d'après projet.	Equipe projet, services ORMVAO	Exercice 2014

3.3 Enseignements tirés

L'équipe locale du PDAI IKAF a montré une dynamique et travail exceptionnels qui ont suscité et stimulé l'intérêt des différents acteurs et partenaires au projet. A ce titre, lors des réunions du comité technique de suivi, d'ateliers participatifs ou des visites des exploitations, les partenaires du projet ne cessent de demander l'appui de l'équipe dans différents domaines techniques (économie de l'eau, conduite d'élevage, technique de plantation, entretien d'arbres fruitier, bonne conduite de safran...) mais aussi en matière d'autres actions d'accompagnement notamment l'organisation, l'élaboration d'AGR ou l'exécution d'ouvrages de PMH plus particulièrement en partenariat.

De même, certaines actions du projet ont eu un effet tache d'huile et un impact positif. En effet, l'équipe a pu constater une amélioration relative de superficies irriguées et cultivées grâce à l'amélioration du débit et la réduction des pertes au cours d'écoulement de l'eau dans les séguias et khetaras aménagées ou réhabilitées par le projet. Ceci a engendré

une demande accrue des besoins en PMH. Aussi, la réussite de l'introduction du safran à Iknouin, ajoutée aux visites d'échanges et de formation au profit des femmes sur les techniques de récolte et de séchage de cette culture à la zone de Taliouine, ont motivé les agriculteurs pour l'extension de cette culture à toute la commune d'Iknouin. A ce titre, une association de développement à Iknouin a procédé au montage d'un projet de production du safran pour demander des appuis extérieurs (financement, formation, ...). Même si le PDAI n'a pas entamé la mise en place d'AGR depuis son démarrage comme prévu dans le DTF, l'année 2013 a été marquée par l'exécution de plusieurs AGR notamment au profit des femmes et jeunes.

Enseignements tirés	Public cible
Un plus grand engagement de tous les acteurs et parties prenantes dans la dynamique du projet	Les agriculteurs et les agricultrices des communes rurales d'Iknouin et Ait El Fersi
L'augmentation de la demande de l'information technique	Les agriculteurs et les agricultrices des communes rurales d'Iknouin et Ait El Fersi
L'adoption de quelques nouvelles techniques et des bonnes pratiques de conduite	Les agriculteurs et les agricultrices des communes rurales d'Iknouin et Ait El Fersi
La création des organisations professionnelles	Les agriculteurs et les agricultrices des communes rurales d'Iknouin et Ait El Fersi
Augmentation relative des superficies cultivées grâce à l'amélioration du débit de l'eau et la réduction des pertes en cours de son écoulement	Les agriculteurs et les agricultrices des communes rurales d'Iknouin et Ait El Fersi et les AUEA
Encadrement, sensibilisation et formation des associations et création des AGR féminines et jeunes	Les agricultrices, les agriculteurs et fils d'Iknouin et Ait El Fersi

4 Annexes

4.1 Critères de qualité

1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A', pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C', pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de la PERTINENCE : note totale	A	B	C	D
	X			
1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ?				
X	A	Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.		
	B	S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.		
	C	Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.		
	D	Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.		
1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?				
X	A	Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).		
	B	Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.		
	C	Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.		
	D	La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir.		

2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe.				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins deux 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B', pas de 'C' ni de 'D' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de l'EFFICIENCE : note totale	A	B	C	D
	X			
2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ?				
X	A	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.		
	B	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible.		
	C	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.		
	D	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.		
2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ?				
	A	Les activités sont mises en œuvre dans les délais.		
X	B	La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs.		
	C	Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard.		
	D	Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification.		
2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ?				
X	A	Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés.		
	B	Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.		
	C	Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.		
	D	La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.		

3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de l'EFFICACITÉ : note totale	A	B	C	D
	X			
3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?				
X	A	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.		
	B	L'outcome sera atteint avec quelques minimales restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.		
	C	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.		
	D	L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.		
3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?				
X	A	L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.		
	B	L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.		
	C	L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome.		
	D	L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.		

4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).					
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins 3 'A', pas de 'C' ni de 'D' = A; Maximum 2 'C', pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C', pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>					
Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale		A	B	C	D
		X			
4.1 Durabilité financière/économique ?					
	A	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.			
X	B	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.			
	C	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.			
	D	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.			
4.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?					
X	A	Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.			
	B	La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.			
	C	L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.			
	D	L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.			
4.3 Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ?					
X	A	L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.			
	B	L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gêné par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.			
	C	La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.			
	D	Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention.			
4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?					
X	A	L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).			
	B	La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.			
	C	L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.			
	D	L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.			

4.2 Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi

Décision à prendre				Action			Suivi	
Décision à prendre	Période d'identification	Source	Acteur	Action(s)	Resp.	Date limite	Avancement	Statut
Le comité de pilotage du projet a noté avec satisfaction l'état d'exécution des activités qui s'est traduit par un taux d'engagement important 81,56% et l'exécution des recommandations formulées lors du dernier COPIL du janvier 2013	sept-13	PV de COPIL 5	Equipe Projet	Renforcer les actions de l'équipe PDAI pour améliorer davantage le rythme d'avancement du projet notamment en 2014 pour atteindre 100% des engagements avec l'achèvement du projet prévu pour novembre 2014	Equipe de projet	Q4/2013 et 2014	l'équipe PDAI a déjà procédé à l'élaboration des demandes de devis et des dossiers d'appel d'offres relatifs à 90% des activités prévues au programme 2014. certaines activités sont en cours notamment la programmation de la réserve budgétaire, Backstopping et ATI perlée.	En cours
le COPIL considère que l'opération de distribution des ovins D'man au profit des femmes démunies est un acquis du projet. Il a été décidé de reconduire cette opération	sept-13	PV de COPIL 5	Equipe Projet	le programme 2014 a été dédié en grande partie aux AGR féminines. L'équipe a procédé ainsi à une deuxième campagne de distribution d'ovins D'man aux femmes démunies en novembre 2013.	Equipe de projet	Q4/2013	la campagne de la distribution est achevée	clôturé
Des progrès ont été notés en matière de communication et de mise en œuvre de certains principes de la gestion axée sur les résultats (GAR) avec, toutefois, un besoin persistant et pressant pour	sept-13	PV de COPIL 5	Equipe Projet	l'équipe du projet, notamment les animateurs et les techniciens PMH, mènent des contacts journaliers avec les bénéficiaires des activités du projet. De plus, un comité technique de suivi est organisé en	Equipe de projet	Q4/2013 et 2014	en exécution jusqu'à la fin du projet	En cours

consolider davantage ces actions				présence des acteurs locaux, des bénéficiaires et des autorités locales à la cour du mois de décembre 2013.				
Les travaux d'aménagement des points d'eau et des digues connaissent un retard à rattraper	sept-13	PV de COPIL 5	Equipe Projet	les travaux de construction des digues ont débuté en octobre 2013 et les travaux relatifs aux points d'eau en novembre 2013.	Equipe de projet	Q4/2013 et 2014	Taux d'avancement : digues : 30%, points d'eau 20%	En cours
Le contrat de partenariat relatif à l'équipement des exploitations en système d'irrigation localisée n'étant pas encore visé alors que les travaux touchent à leurs fins	sept-13	PV de COPIL 5	Equipe Projet	Finalisation et visa de deux accords de financement	Equipe de projet	Q1/2014	Achèvement des travaux d'installation du système de goutte à goutte	En cours
Mener une réflexion sur la possibilité d'élargir des actions liées aux travaux de PMH pour ainsi répondre aux besoins exprimés par la population	sept-13	PV de COPIL 5	Equipe Projet	le programme de PMH (à l'entreprise et en partenariat) concernera essentiellement des zones enclavées, notamment à la commune rurale d'lknioun. En outre, en matière de gestion commune de l'eau, deux puits collectif seront aménagés à un douar très marginal à lknioun.	Equipe de projet	Q4/2013 et 2014	les travaux d'aménagement du puits collectif de Hdou Ichou sont arrivés à 98% d'exécution. En outre, l'élaboration des devis et appel d'offres de deux autres travaux (puits et PMH) sont en cours d'établissement	En cours
Les conditions climatiques locales actuelles ne plaident pas en faveur du développement de l'activité apicole	sept-13	PV de COPIL 5	Equipe Projet	il est prévu l'acquisition de matériels de conduite d'élevage apicole et de valorisation de miel en faveur d'OP des deux communes	Equipe de projet	Q3/2013 et Q1/2014	En phase de réception de matériels	En cours

Etablir le plan d'action conformément aux recommandations issues de la commission d'évaluation à mi-parcours et ce, au plus tard le 15 octobre 2013	sept-13	PV de COPIL 5	Equipe Projet	l'adaptation des recommandations de la mission de l'évaluation à mi-parcours a été établie et transmise aux instances concernées au mois d'octobre 2013	Equipe de projet	Q4/2013 et 2014	la mise en œuvre du plan d'action des dites recommandations est cours	En cours
Le COPIL a validé les transferts de fonds interlignes proposés par l'équipe du projet	sept-13	PV de COPIL 5	Equipe Projet	l'équipe du projet a procédé aux transferts de fonds entre lignes du budget	Equipe de projet	Q4/2013	Exécuté	clôturé
Accélération le rythme des activités du projet pour assurer le délai d'engagement prévu pour novembre 2014	janv-13	PV de COPIL 4	Equipe Projet	les activités restantes sont programmées	Equipe de projet	fin 2013	plusieurs activités ont été programmées pour le reste du projet, les dossiers techniques et d'appel d'offres sont élaborés par l'équipe du projet	clôturé
Rediscuter la démarche opérationnelle de distribution des plants avec les acteurs locaux	janv-13	PV de COPIL 4	Equipe Projet	la distribution des plants est à titre gratuite mais tributaire de l'engagement des bénéficiaires et de la disponibilité de l'eau d'irrigation	Equipe de projet	Q4.2013 et Q1/2014	le quatrième BC est prévu pour décembre 2013 (17000 amandiers et 400 cerisiers)	clôturé
Renommer un seul interlocuteur pour chaque commune rurale (Iknioun et Ait El Fersi) qui va se charger à la présence aux réunions de suivis menées par le projet	janv-13	PV de COPIL 4	Equipe Projet	l'équipe de projet va renommer un représentant par commune	Equipe de projet	févr-13	les deux représentants de deux communes sont désignés pour participer, notamment, au CTS	clôturé
Accélérer l'aménagement et la construction des points d'abreuvement du cheptel	janv-13	PV de COPIL 4	Equipe Projet	établissement de dossier technique et d'appel d'offres relatifs aux points d'eau	Equipe de projet	Q4/2013 et Q1,Q2/2014	le marché est attribué et les travaux sont en cours d'exécution	En cours

Accélérer la procédure de validation des dossiers d'équipement de l'irrigation localisé	janv-13	PV de COPIL 4	Equipe Projet	signature de deux accords de financement entre ORMVAO, CTB et groupement d'agriculteurs bénéficiaires	Equipe de projet	Q4/2013 , 2014	les travaux sont achevés, les deux accords de financement sont en cours de la signature	En cours
Les transferts entre lignes budgétaires sont approuvés	janv-13	PV de COPIL 4	Equipe Projet	effectuer les transferts interlignes	RAF et LAF	févr-13	les transferts sont effectués	Exécuté

4.3 Cadre logique mis à jour

Le cadre logique mis à jour par la ligne de base à la fin de décembre 2012

Objectif global

Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations locales dans le cadre de la politique nationale de promotion du secteur agricole.

Objectif spécifique

Une dynamique de gestion durable des ressources hydriques et de potentialités agricoles est mise en œuvre avec les populations locales (homme-femme).

Résultats du projet

Résultat1 : Les capacités des organisations publiques et de la société civile sont renforcées.

Résultat2 : Augmenter l'efficacité des ressources en eau mobilisée dans les deux communes.

Résultat3 : Les filières agricoles sont améliorées, diversifiées et valorisées.

Résultat4 : Améliorer la conduite des troupeaux.

4.4 Aperçu des MoRe Results

Résultats ou indicateurs du cadre logique modifiés au cours des 12 derniers mois ?	Voir nouveau cadre logique chapitre 4.3 ci-dessus
Rapport <i>Baseline</i> enregistré dans PIT ?	Décembre 2012
Planning de la MTR (enregistrement du rapport)	Achévé en août 2014
Planning de l'ETR (enregistrement du rapport)	2015
Missions de backstopping depuis le 01/01/2013	Aucune

4.5 Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

Résultat	Budget €	Engagement €	Paiement €	% Paiement	% Engagement
Résultat1	383 246,00	376 066,79	242 500,43	36,26	95,68
Résultat2	1 265 165,00	1 210 553,60	458 704,88	58,89	96,50
Résultat3	390 283,00	376 635,83	229 846,17	33,18	99,81
Résultat4	375 969,00	375 270,26	124 746,62	36,26	95,68
Réserve budgétaire	91 431,00				
Frais de Personnel	293 800,00	293 800,00	276 468,57	94,00	100,00
Investissement	28 820,00	28 928,54	28 928,54	88,00	100,00
Frais de fonctionnement	35 812,00	39 681,90	35 844,54	113,00	100,00
Audit et suivi et évaluation	143 340,00	67 419,56	67 419,56	47,00	47,00
Total cogestion	2 506 094,00	2 338 526,48	1 055 798,52	42,00	93,31
Total Régie	501 772,00	429 830,00	408 661,21	81,00	85,86
Total Général	3 007 866,00	2 768 356,48	1 464 459,66	49,00	92,04

Budget vs Actuals (Year to Month) of MOR0903711

Project Title : Développement agricole intégré dans les communes rurales d'Iknioun et Ait El Fersi province de Ouarzazate

Budget Version: D03

Currency : EUR

Year to month : 31/12/2013

YtM : Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2012	Expenses 2013	Total	Balance	% Exec
A UNE DYNAMIQUE DE GESTION DURABLE DES RESSOURCES			2.414.663,00	550.857,90	504.940,55	1.055.798,45	1.358.864,55	44%
01 Les capacités locales et les synergies entre acteurs sont			383.246,00	172.574,96	69.925,47	242.500,43	140.745,57	63%
01 Renforcement de l'ORMVAOZ dans ses fonctions d'appui		COGES	194.598,00	135.794,05	48.628,80	184.422,85	10.175,15	95%
02 Renforcement des compétences des autres acteurs du		COGES	38.688,00	10.701,52	0,00	10.701,52	27.986,48	28%
03 Renforcer les capacités techniques et de gestion des		COGES	101.960,00	26.079,39	13.543,41	39.622,80	62.337,20	39%
04 Valorisation des expériences locales au niveau national		COGES	48.000,00	0,00	7.753,26	7.753,26	40.246,74	16%
02 Les ressources en eau sont mobilisées moyennant une			1.265.165,00	228.150,88	230.554,02	458.704,88	806.460,12	36%
01 Création d'une dynamique locale de bonne gestion des		COGES	7.200,00	0,00	0,00	0,00	7.200,00	0%
02 Construction d'ouvrage favorisant la recharge des nappes		COGES	364.400,00	0,00	0,00	0,00	364.400,00	0%
03 Aménagement ou réhabilitation de khettaras et seguias en		COGES	752.776,00	228.150,88	230.554,02	458.704,88	294.071,12	61%
04 Recherche adaptative pour des techniques de mobilisation		COGES	140.789,00	0,00	0,00	0,00	140.789,00	0%
03 Les filières agricoles sont améliorées et diversifiées			390.283,00	119.715,44	110.131,08	229.846,52	160.438,48	59%
01 Valider, prioriser, suivre-évaluer, capitaliser et diffuser les		COGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7%
02 Amélioration de la filière dattière		COGES	170.164,00	65.430,69	0,00	65.430,69	104.733,31	38%
03 Amélioration des filières "arbres fruitiers" (pommier,		COGES	142.765,00	50.487,62	75.696,06	126.183,68	16.581,32	88%
04 Promotion d'autres filières et produits du terroir		COGES	33.159,00	3.797,13	34.435,02	38.232,15	-5.073,15	115%
05 Recherche adaptative pour des systèmes de cultures		COGES	44.195,00	0,00	0,00	0,00	44.195,00	0%
04 La conduite des troupeaux et la gestion des parcours est			375.969,00	30.416,64	94.329,98	124.746,62	251.222,38	33%
01 Promotion d'une meilleure conduite de l'élevage		COGES	84.164,00	17.080,48	50.271,37	67.331,85	16.832,15	80%
02 Appui au captage et stockage de l'eau d'abreuvement		COGES	234.513,00	13.356,16	0,00	13.356,16	221.156,84	6%
03 Promotion de la filière apicole		COGES	6.500,00	0,00	0,00	0,00	6.500,00	0%
04 Régénération/aménagement des parcours		COGES	15.173,00	0,00	8.606,01	8.606,01	6.566,99	57%
		REGIE	501.772,00	217.891,17	191.096,08	408.987,25	92.784,75	82%
		COGEST	2.506.094,00	550.857,90	504.940,55	1.055.798,45	1.450.295,55	42%
		TOTAL	3.007.866,00	788.749,07	696.036,63	1.464.785,70	1.543.080,30	49%



Budget vs Actuals (Year to Month) of MOR0903711 Printed on maandag 17 februari 2014

page: 1

Budget vs Actuals (Year to Month) of MOR0903711

Project Title : Développement agricole intégré dans les communes rurales d'Iknioun et Ait El Fersi province de Ouarzazate

Budget Version: **D03**
 Currency : EUR
 YtM : Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing
 Year to month : 31/12/2013

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2012	Expenses 2013	Total	Balance	% Exec
05 Appui à la commercialisation des produits et sous-produits		COGES	35.619,00	0,00	35.452,60	35.452,60	166,40	100%
X RÉSERVE BUDGÉTAIRE			91.431,00	0,00	0,00	0,00	91.431,00	0%
01 Réserve budgétaire			91.431,00	0,00	0,00	0,00	91.431,00	0%
01 Réserve budgétaire COGESTION		COGES	91.431,00	0,00	0,00	0,00	91.431,00	0%
02 Réserve budgétaire REGIE		REGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%
Z MOYENS GÉNÉRAUX			501.772,00	217.891,17	191.096,08	408.987,25	92.784,75	82%
01 Frais de personnel			293.800,00	156.473,39	119.995,18	276.468,57	17.331,43	94%
01 Assistant technique		REGIE	117.000,00	60.350,75	31.495,42	91.846,17	25.153,83	70%
02 Equipe finance et administration		REGIE	72.800,00	38.288,71	35.665,95	73.954,66	-1.154,66	102%
03 Equipe technique		REGIE	104.000,00	60.514,30	51.960,04	112.474,34	-8.474,34	108%
04 Assistant Junior		REGIE	0,00	-2.680,37	873,77	-1.806,60	1.806,60	0%
02 Investissements			33.020,00	24.493,34	4.435,20	28.028,54	4.091,46	88%
01 Véhicules		REGIE	20.000,00	20.313,15	0,00	20.313,15	-313,15	102%
02 Frais de fonctionnement des véhicules		REGIE	1.180,00	906,35	257,95	1.184,30	-4,30	100%
03 Equipement bureau		REGIE	10.000,00	2.689,64	4.177,25	8.886,89	3.133,11	69%
04 Equipement IT		REGIE	1.860,00	584,20	0,00	584,20	1.275,80	31%
03 Frais de fonctionnement			31.612,00	18.205,63	17.639,01	35.844,54	-4.232,54	113%
01 Télécommunications		REGIE	9.012,00	2.311,80	2.862,84	5.174,64	3.837,36	57%
02 Fournitures de bureau		REGIE	5.200,00	3.188,24	4.241,16	7.429,40	-2.229,40	143%
03 Mission de la CCA vers Rabat		REGIE	6.400,00	2.374,05	4.239,74	6.613,79	-213,79	103%
04 Autres frais de fonctionnement divers		REGIE	11.000,00	10.331,44	6.295,27	16.626,71	-5.626,71	151%
04 Audit et Suivi et Evaluation			143.340,00	18.392,87	49.026,69	87.419,56	75.920,44	47%
		REGIE	501.772,00	217.891,17	191.096,08	408.987,25	92.784,75	82%
		COGEST	2.506.094,00	550.857,90	504.940,55	1.055.798,45	1.450.295,55	42%
		TOTAL	3.007.866,00	768.749,07	696.036,63	1.464.785,70	1.543.080,30	49%

Budget vs Actuals (Year to Month) of MOR0903711 Printed on maandag 17 februari 2014

page: 2

Budget vs Actuals (Year to Month) of MOR0903711

Project Title : Développement agricole intégré dans les communes rurales d'Iknioun et Ait El Fersi province de Ouarzazate

Budget Version: **D03**
 Currency : EUR
 YtM : Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing
 Year to month : 31/12/2013

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2012	Expenses 2013	Total	Balance	% Exec
01 Frais de suivi et évaluation		REGIE	56.000,00	16.586,95	40.116,52	56.703,47	-703,47	101%
02 Audit		REGIE	10.000,00	0,00	1.422,70	1.422,70	8.577,30	14%
03 Backstopping Rabat		REGIE	11.340,00	506,66	2.914,59	3.424,25	7.915,75	30%
04 Backstopping Bruxelles		REGIE	10.000,00	702,83	2.670,09	3.372,92	6.627,08	34%
05 ATI perle		REGIE	56.000,00	593,43	1.902,79	2.496,22	53.503,78	4%
99 Conversion rate adjustment			0,00	326,04	0,00	326,04	-326,04	0%
98 Conversion rate adjustment		REGIE	0,00	326,04	0,00	326,04	-326,04	0%
99 Conversion rate adjustment		COGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%

	REGIE	501.772,00	217.891,17	191.096,08	408.987,25	92.784,75	82%
	COGEST	2.506.094,00	550.857,90	504.940,55	1.055.798,45	1.450.295,55	42%
	TOTAL	3.007.866,00	768.749,07	696.036,63	1.464.785,70	1.543.080,30	49%

Budget vs Actuals (Year to Month) of MOR0903711 Printed on maandag 17 februari 2014

page: 3

Désignation	N° D'inventaire	Date d'acquisition	Fournisseur	Affectation	Responsable AGR jeunes et femmes
Tronçonneuse électrique à batteries	PDAI IKAF 003/2013	01/10/2013	Tige Agricole	Ikniouen	ASS des Jeunes tailleurs
Tronçonneuse électrique à batteries	PDAI IKAF 004/2013	01/10/2013	Tige Agricole	Ikniouen	ASS des Jeunes tailleurs
Sécateur Electrique	PDAI IKAF 005/2013	01/10/2013	Tige Agricole	Ikniouen	ASS des Jeunes tailleurs
Sécateur Electrique	PDAI IKAF 006/2013	01/10/2013	Tige Agricole	Ikniouen	ASS des Jeunes tailleurs
Scie égoïne	PDAI IKAF 007/2013	01/10/2013	Tige Agricole	Ikniouen	ASS des Jeunes tailleurs
Scie égoïne	PDAI IKAF 008/2013	01/10/2013	Tige Agricole	Ikniouen	ASS des Jeunes tailleurs
Scie égoïne	PDAI IKAF 009/2013	01/10/2013	Tige Agricole	Ikniouen	ASS des Jeunes tailleurs
Scie égoïne	PDAI IKAF 010/2013	01/10/2013	Tige Agricole	Ikniouen	ASS des Jeunes tailleurs
Scie égoïne	PDAI IKAF 011/2013	01/10/2013	Tige Agricole	Ikniouen	ASS des Jeunes tailleurs
Scie égoïne	PDAI IKAF 012/2013	01/10/2013	Tige Agricole	Ikniouen	ASS des Jeunes tailleurs
Scie égoïne	PDAI IKAF 013/2013	01/10/2013	Tige Agricole	Ikniouen	ASS des Jeunes tailleurs
Scie égoïne	PDAI IKAF 014/2013	01/10/2013	Tige Agricole	Ikniouen	ASS des Jeunes tailleurs
Scie égoïne	PDAI IKAF 015/2013	01/10/2013	Tige Agricole	Ikniouen	ASS des Jeunes tailleurs
Scie égoïne	PDAI IKAF 016/2013	01/10/2013	Tige Agricole	Ikniouen	ASS des Jeunes tailleurs
Sécateur manuel	PDAI IKAF 017/2013	01/10/2013	Tige Agricole	Ikniouen	ASS des Jeunes tailleurs
Sécateur manuel	PDAI IKAF 018/2013	01/10/2013	Tige Agricole	Ikniouen	ASS des Jeunes tailleurs
Sécateur manuel	PDAI IKAF 019/2013	01/10/2013	Tige Agricole	Ikniouen	ASS des Jeunes tailleurs
Sécateur manuel	PDAI IKAF 020/2013	01/10/2013	Tige Agricole	Ikniouen	ASS des Jeunes tailleurs
Sécateur manuel	PDAI IKAF 021/2013	01/10/2013	Tige Agricole	Ikniouen	ASS des Jeunes tailleurs
Sécateur manuel	PDAI IKAF 022/2013	01/10/2013	Tige Agricole	Ikniouen	ASS des Jeunes tailleurs
Sécateur manuel	PDAI IKAF 023/2013	01/10/2013	Tige Agricole	Ikniouen	ASS des Jeunes tailleurs
Sécateur manuel	PDAI IKAF 024/2013	01/10/2013	Tige Agricole	Ikniouen	ASS des Jeunes tailleurs
Sécateur manuel	PDAI IKAF 025/2013	01/10/2013	Tige Agricole	Ikniouen	ASS des Jeunes tailleurs
Sécateur manuel	PDAI IKAF 026/2013	01/10/2013	Tige Agricole	Ikniouen	ASS des Jeunes tailleurs
Greffoir	PDAI IKAF 027/2013	01/10/2013	Tige Agricole	Ikniouen	ASS des Jeunes tailleurs
Greffoir	PDAI IKAF 028/2013	01/10/2013	Tige Agricole	Ikniouen	ASS des Jeunes tailleurs
Greffoir	PDAI IKAF 029/2013	01/10/2013	Tige Agricole	Ikniouen	ASS des Jeunes tailleurs
Greffoir	PDAI IKAF 030/2013	01/10/2013	Tige Agricole	Ikniouen	ASS des Jeunes tailleurs
Greffoir	PDAI IKAF 031/2013	01/10/2013	Tige Agricole	Ikniouen	ASS des Jeunes tailleurs
Greffoir	PDAI IKAF 032/2013	01/10/2013	Tige Agricole	Ikniouen	ASS des Jeunes tailleurs
Greffoir	PDAI IKAF 033/2013	01/10/2013	Tige Agricole	Ikniouen	ASS des Jeunes tailleurs
Greffoir	PDAI IKAF 034/2013	01/10/2013	Tige Agricole	Ikniouen	ASS des Jeunes tailleurs
Greffoir	PDAI IKAF 035/2013	01/10/2013	Tige Agricole	Ikniouen	ASS des Jeunes tailleurs
Greffoir	PDAI IKAF 036/2013	01/10/2013	Tige Agricole	Ikniouen	ASS des Jeunes tailleurs

Chariot de manutention	PDAI IKAF 060/2013	01/10/2013	ELECTRO DIFMATES	Ait El fersi	ASS ADOUHA
Becher 50 ml	PDAI IKAF 061/2013	01/10/2013	ELECTRO DIFMATES	Ait El fersi	ASS ADOUHA
Becher 50 ml	PDAI IKAF 062/2013	01/10/2013	ELECTRO DIFMATES	Ait El fersi	ASS ADOUHA
Becher 100 ml	PDAI IKAF 063/2013	01/10/2013	ELECTRO DIFMATES	Ait El fersi	ASS ADOUHA
Becher 100 ml	PDAI IKAF 064/2013	01/10/2013	ELECTRO DIFMATES	Ait El fersi	ASS ADOUHA
Louche avec manche	PDAI IKAF 065/2013	01/10/2013	ELECTRO DIFMATES	Ait El fersi	ASS ADOUHA
Louche avec manche	PDAI IKAF 066/2013	01/10/2013	ELECTRO DIFMATES	Ait El fersi	ASS ADOUHA
Louche avec manche	PDAI IKAF 067/2013	01/10/2013	ELECTRO DIFMATES	Ait El fersi	ASS ADOUHA
Louche avec manche	PDAI IKAF 068/2013	01/10/2013	ELECTRO DIFMATES	Ait El fersi	ASS ADOUHA
Pelle cylindrique	PDAI IKAF 069/2013	01/10/2013	ELECTRO DIFMATES	Ait El fersi	ASS ADOUHA
Pelle cylindrique	PDAI IKAF 070/2013	01/10/2013	ELECTRO DIFMATES	Ait El fersi	ASS ADOUHA
Pelle cylindrique	PDAI IKAF 071/2013	01/10/2013	ELECTRO DIFMATES	Ait El fersi	ASS ADOUHA
Pelle cylindrique	PDAI IKAF 072/2013	01/10/2013	ELECTRO DIFMATES	Ait El fersi	ASS ADOUHA
Table de travail	PDAI IKAF 073/2013	01/10/2013	ELECTRO DIFMATES	Ait El fersi	ASS ADOUHA
Table de travail	PDAI IKAF 074/2013	01/10/2013	ELECTRO DIFMATES	Ait El fersi	ASS ADOUHA
Table de travail	PDAI IKAF 075/2013	01/10/2013	ELECTRO DIFMATES	Ait El fersi	ASS ADOUHA
Broyeur d'épices	PDAI IKAF 076/2013	01/10/2013	ELECTRO DIFMATES	Ait El fersi	ASS ADOUHA
Broyeur d'épices	PDAI IKAF 077/2013	01/10/2013	ELECTRO DIFMATES	Ait El fersi	ASS ADOUHA
Bassine à fond plat	PDAI IKAF 078/2013	01/10/2013	ELECTRO DIFMATES	Ait El fersi	ASS ADOUHA
Bassine à fond plat	PDAI IKAF 079/2013	01/10/2013	ELECTRO DIFMATES	Ait El fersi	ASS ADOUHA
Désinsectiseur	PDAI IKAF 080/2013	01/10/2013	ELECTRO DIFMATES	Ait El fersi	ASS ADOUHA
Désinsectiseur	PDAI IKAF 081/2013	01/10/2013	ELECTRO DIFMATES	Ait El fersi	ASS ADOUHA
Etiqueteuse	PDAI IKAF 082/2013	01/10/2013	ELECTRO DIFMATES	Ait El fersi	ASS ADOUHA
Etiqueteuse	PDAI IKAF 083/2013	01/10/2013	ELECTRO DIFMATES	Ait El fersi	ASS ADOUHA